

516/21/10/11

86480
460

36e ANNEE

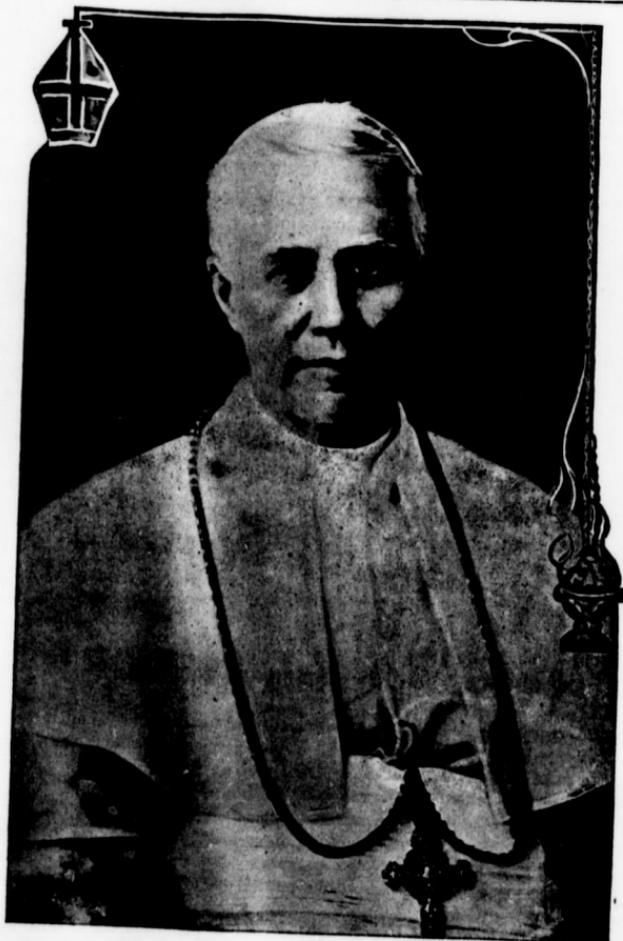
QUEBEC, SEPTEMBRE 1914

No 1

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Sa Sainteté Pie X

(Voir notice au verso)

PIE X

Sa Sainteté le Pape Pie X, profondément affecté par la guerre meurtrière qui ensanglante l'Europe, est mort avec le calme et la piété d'un saint, le 20 août dernier, à 1.20 heures du matin, à l'âge de 79 ans, après un règne de onze ans. Le règne de Pie X comptera parmi les plus féconds. Il envisagea, étudia et jugea toute chose à la lumière de la foi et en vue de Dieu seul. Son arme était la prière, sa force l'Eucharistie, son but: ramener les nations au Christ. Il fut intransigeant avec bonté, simplicité, mais aussi avec fermeté. Pie X sut déjouer les plans les plus habiles des ennemis de l'Eglise et démasquer l'erreur parfois subtile du modernisme. Il entre dans l'histoire avec l'auréole de la sainteté et du martyre, et les générations futures le nommeront le Pape de l'Eucharistie.

Honneurs Pontificaux

L'Enseignement Primaire est heureux, au nom du personnel enseignant catholique de la province de Québec, d'offrir ses plus sincères félicitations à M. le Surintendant de l'Instruction publique, pour le grand honneur qui lui a été conféré par Sa Sainteté le Pape Pie X, à la demande de Son Eminence le cardinal Bégin.

Voici le texte de la lettre adressée au nouveau Commandeur par Son Eminence:

L'hon. P.-B. de la Bruère,

Surintendant de l'Instruction Publique.

M. le Surintendant,

Je suis sûr d'être auprès de vous le messager d'une bonne nouvelle en vous informant qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie X de vous conférer la dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Le Souverain Pontife, en vous appelant à cette distinction, d'après le désir qui lui en a été exprimé, a voulu reconnaître outre les services officiels rendus par vous à l'Instruction catholique dans la Province de Québec, la fidélité avec laquelle en toute occasion vous avez affirmé les droits de l'Eglise en matière scolaire.

Je vous souhaite de vivre encore de longues années pour le bonheur et le bon exemple de votre famille et de vos concitoyens, et de continuer à leurs yeux les belles et nobles traditions que vous ont léguées vos ancêtres, et notamment l'illustre et vertueux Pierre Boucher, Gouverneur des Trois-Rivières, type du seigneur canadien-français et catholique.

Agrérez, M. le Commandeur, l'expression de mon sincère dévouement.

(Signé) L.-N. CARD. BEGIN,
Archevêque de Québec.

Un congrès de l'Enseignement secondaire

Un important congrès de l'enseignement secondaire a été tenu au Séminaire de Québec les 20-21 juin dernier. Préparé avec soin par un comité permanent, ce congrès a été des plus fructueux. Quatre commissions ont étudié les problèmes les plus difficiles de l'enseignement secondaire. La première commission a étudié des questions pédagogiques d'ordre pratique comme: "La formation religieuse par l'enseignement; l'enseignement littéraire dans les collèges; l'enseignement scientifique; esprit de travail et de discipline". Des rapports intéressants ont été soumis et des vœux pratiques adoptés. Le congrès s'est terminé par une séance solennelle à l'Université Laval. Dès que les vœux auront été publiés officiellement, nous les ferons connaître au personnel enseignant primaire.

M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, est le président du Comité permanent des Congrès de l'enseignement secondaire.

PEDAGOGIE

LA VERITE SUR LA SITUATION SCOLAIRE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Depuis quelques années, la presse anglaise du Canada a publié nombre d'inexactitudes sur la véritable situation scolaire dans la province de Québec. Nous ne voulons pas aujourd'hui chercher la raison d'une telle attitude vis-à-vis du peuple canadien-français, l'aîné des groupes ethniques qui se partagent actuellement le Canada. Mais le fait existe, fait pénible pour tous les vrais patriotes qui désirent sincèrement la prospérité et la grandeur de notre pays.

Il y a quelques semaines à peine, un gentilhomme anglais, très sympathique à notre province mais imbu de préjugés à l'égard de son système scolaire, et ce grâce aux erreurs colportées par la presse anglo-canadienne, trouvait extraordinaire la différence de deux chiffres cités par le Surintendant dans son rapport pour l'année 1912-13, aux pages 92 et 93, et concluait à l'infériorité du régime scolaire de Québec. "Comment expliquer, disait-il, la différence entre le nombre des enfants d'âge à fréquenter les écoles, 408,508, celui du total des enfants inscrits aux registres des écoles, 351,058, et celui de la présence moyenne en classe, 277,215?" (1)

Les renseignements fournis au distingué personnage lui donnèrent satisfaction; il nous paraît donc utile de les résumer ici dans l'intérêt de la vérité et de la justice, car il importe, non seulement pour l'honneur de notre province, mais pour l'honneur du pays tout entier, de faire connaître sous son vrai jour la situation scolaire dans Québec.

Disons tout d'abord que les chiffres auxquels on a référé sont incomplets et qu'ils doivent être comparés avec ceux des autres provinces du Canada pour en connaître la véritable portée.

STATISTIQUES

En premier lieu, les statistiques des pages 92 et 93 du Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec pour 1912-13, statistiques trouvées si peu satisfaisantes, ne se rapportent qu'aux seules écoles catholiques qui font un rapport au gouvernement. Pour les compléter, il faut y ajouter: 1° les statistiques des écoles protestantes (voir pages 122-130 du même rapport); 2° les statistiques des écoles catholiques indépendantes qui ne font pas de rapport, mais n'en fonctionnent pas moins admirablement bien, et celles des écoles annexes des Ecoles normales, des collèges classiques, des écoles des sourds-muets, des écoles

(1) Voir le rapport du Surintendant de l'Instruction publique de Québec pour 1912-13 pages 92 et 93.

d'arts et métiers, des écoles techniques et des écoles du soir (voir pages XXIV, XXV, XXVI du même rapport).

En groupant ces statistiques on a :

I—Enfants d'âge scolaire :

Catholiques.....	408,508
Protestants.....	54,510

Total..... 463,018

II—Elèves inscrits aux registres des écoles :

Catholiques.....	370,199
Protestants.....	52,416
Elèves des écoles catholiques ne faisant pas rap- port (environ).....	3,000

Total..... 425,615

Avec une présence moyenne en classe de 78.62 pour cent (voir le même rapport, p. XXVI).

UNE EXPLICATION

De prime abord, la proportion des élèves catholiques inscrits aux écoles semble un peu faible, comparée au chiffre des enfants d'âge scolaire. Mais pour être juste, il faut tenir compte que parmi les enfants catholiques d'âge scolaire il en y a 86,245 de 5 à 7 ans (voir Rapport de Québec pour 1912-13, page 92).

Pour qui connaît l'immense étendue de la province de Québec, la rigueur de son climat en hiver, le peu de densité de la population, et partant les longues distances à parcourir pour se rendre aux écoles, il est facile de comprendre qu'un grand nombre de jeunes élèves de 5, 6 et même 7 ans soient parfois empêchés de fréquenter l'école.

A remarquer que les protestants, dans la province de Québec, sont généralement groupés dans les villes ou gros villages.

QUEBEC vs. ONTARIO

Malgré les inconvénients ci-dessus signalés, la province de Québec l'emporte sur Ontario quant au pourcentage des élèves fréquentant les écoles sur le total des enfants d'âge scolaire. En voici la preuve :

Ontario:

Population d'âge scolaire.....	609,127
Elèves inscrits aux écoles élémentaires, spécia- les et secondaires.....	529,029

Différence..... 80,098

(Voir Rapport pour Ontario 1913, p. XVIII et XIX).

Soit 13% qui ne fréquentent pas l'école.

Québec:

Population d'âge scolaire 463,018

Elèves inscrits aux écoles primaires, spéciales et
secondaires 425,615

Différence 37,403

(Voir Rapport pour Québec, p. XXVI et 92, 122).

Soit 8% qui ne fréquentent pas l'école.

ENFANTS DE 7 A 14 ANS DANS QUEBEC

Pour apprécier avec impartialité l'état de l'Instruction publique dans la province de Québec, il faut étudier les statistiques des enfants de 7 à 14 ans, véritable âge scolaire de l'enseignement public.

En 1911-12, le nombre des enfants de 7 à 14 ans dans la province de Québec s'élevait à 294,616, (voir Rapport pour Québec de 1912-13, p. 92 et 122).

Sur ce nombre, 288,984 étaient inscrits dans les écoles.

POURCENTAGE PAR MILLE DE POPULATION

Voici un tableau tiré des documents officiels:

Québec (1911-12)—Population 2,002,712.

Elèves inscrits (Rapport de Québec pour 1912-13, page XXVI): 422,615.

Elèves des institutions indépendants qui n'ont pas fait de rapport (approximatif): 3,000.

Total (422,615 + 3,000) = 425,615.

Soit 21.15% ou 211 par mille de population.

Ontario 1911—Population: 2,523,274.

Elèves inscrits à tous les degrés: Primaire et secondaire (Rapport d'Ontario (1912) page XXII: 520,255.

Soit 20.61% ou 207 par mille de population.

FREQUENTATION SCOLAIRE—PRESENCE MOYENNE EN CLASSE

En 1912, devant l'Assemblée législative, à propos d'un débat sur l'Instruction obligatoire, Sir Lomer Gouin établissait, rapports officiels en

main, que c'est dans la province de Québec où la fréquentation scolaire atteint le pourcentage le plus élevé. Voici le tableau soumis alors à la Chambre par l'honorable Premier Ministre:

"Saskatchewan: 1910 (Rapport p. 17).

Ecoles rurales.....	53.06 pour cent.
Ecoles urbaines.....	52.30 pour cent.

Ontario: 1911 (Rapport p. XXIII).

Ecoles de tous les degrés.....	60.84 pour cent.
--------------------------------	------------------

Nouvelle Ecosse: 1910 (Rapport p. VI).

Ecoles de tous les degrés.....	64.30 pour cent.
--------------------------------	------------------

Nouveau-Brunswick: 1909-10 (Rapport p. XI).

Ecoles de tous les degrés.....	69.33 pour cent.
--------------------------------	------------------

Colombie Anglaise: 1911 (Rapport p. 24).

Ecoles de tous les degrés.....	71.27 pour cent.
--------------------------------	------------------

Alberta: 1908 (Rapport p. 16).

Ecoles de tous les degrés.....	54.00 pour cent.
--------------------------------	------------------

Québec: 1910-11 (Rapport p. XXI).

Ecoles élémentaires.....	73.82 pour cent.
Ecoles modèles.....	81.85 pour cent.
Ecoles académiques.....	84.82 pour cent.
Moyenne pour les écoles primaires.....	77.53 pour cent.

"Il faut remarquer que dans l'Ontario la présence moyenne est calculée pour les élèves de 5 à 21 ans de toutes les catégories, depuis l'école élémentaire à la High School, tandis que dans Québec la présence moyenne n'est calculée que pour les élèves des trois degrés primaires, élèves de 5 à 16 ans. Dans la province de Québec, si nous ajoutions la présence moyenne aux classes dans les universités, les collèges et les écoles normales, le pourcentage de la fréquentation scolaire serait considérablement augmenté".

Le Rapport du Département de l'Education du Manitoba pour 1913, p. 9, indique 57.3 pour cent de présence moyenne en classe dans cette province.

PROGRES REELS

Dans le 15e bulletin du cinquième recensement du Canada, page 1, nous lisons: "Of the Eastern provinces Quebec has made the greatest proportionate increase from 1901 to 1911 in the number who can read and write".

TEMOIGNAGES DU DEHORS

Dans son dernier rapport, le Surintendant de l'Instruction publique de Québec (1912-13, page XIX) cite le témoignage suivant emprunté au "Commissioner of Education" du gouvernement de Washington: "Ce

document attribue à la province de Québec, d'après le nombre d'élèves inscrits dans nos écoles, en 1911, une proportion de 18.95 par cent sur une population de deux millions d'âmes, et la place immédiatement après la province de la Nouvelle-Ecosse qui occupait le premier rang dans la Confédération avec une proportion de 22.27 par cent de population. D'après les dernières statistiques, notre proportion s'est élevée de 18.95 par cent à 21.15 par cent de population".

Enfin, je citerai le dernier rapport de M. Vincent P. Burke, Surintendant des Ecoles publiques de Terre-neuve, concernant la fréquentation scolaire. M. Burke confirme en tous points ce qui fut établi par Sir Lomer Gouin devant la Chambre: "Les chiffres suivants démontrent la moyenne de la présence en classe dans les différentes provinces du Canada ci-dessous nommées:

Alberta.....	52.08 par cent.
Saskatchewan (Ecoles rurales).....	53.06 par cent.
Saskatchewan (Ecoles urbaines).....	52.30 par cent.
Ile du Prince-Edouard.....	60.41 par cent.
Ontario (Ecoles de tous genres).....	60.84 par cent.
Nouvelle-Ecosse (Ecoles de tous genres).....	64.03 par cent.
Colombie Anglaise (Ecoles de tous genres)....	71.27 par cent.
Québec (Moyenne des écoles élém., mod. et acad.)	77.53 par cent.

"Nous n'avons pas encore, il est vrai, atteint la fréquentation scolaire moyenne de la province de Québec, laquelle, suivant les statistiques ci-dessus, a la fréquentation scolaire la plus élevée de tout le Canada, cependant, nous avançons, rapidement, et je crois que si tous les intéressés: parents, élèves, instituteurs, Bureaux et surintendants veulent travailler de concert pour assurer une meilleure fréquentation scolaire, il peut être fait beaucoup plus plus dans ce sens, et ainsi dans un avenir assez rapproché nous pourrions même arriver au degré élevé atteint par la vieille province des bords du Saint-Laurent.

"J'insiste sur les chiffres ci-dessus afin de répondre aux commentaires que l'on entend parfois sur le compte de la province de Québec, commentaires évidemment faits par des personnes mal renseignées sur la véritable situation scolaire de cette province". (Voir *Report of the Public Schools of Newfoundland* pour 1912, page VI).

Les quelques statistiques et explications qui précèdent permettront aux personnes de bonne foi de constater que Québec, le berceau du Canada, la plus ancienne province de la Confédération, peut être comparée honorablement pour elle avec ses sœurs de l'Est, du Centre et de l'Ouest de notre beau pays.

C.-J. MAGNAN

LA GRAMMAIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

De toutes les matières du programme, la langue maternelle, soit par la lecture, soit par les exercices orthographiques et la rédaction occupe la plus large place. Personne ne s'en plaint : elle en mérite encore une plus grande, puisqu'elle est le véhicule de l'enseignement de toutes les autres. On pourrait plutôt se plaindre des résultats si peu proportionnés au temps qui lui est accordé.

Plusieurs causes concourent à cette disproportion : les difficultés inhérentes à cet enseignement, le peu d'attraits qu'il offre surtout aux commençants et l'emploi des méthodes d'après lesquelles on enseigne la grammaire pour elle-même, au lieu d'en faire un précieux instrument de culture intellectuelle.

Un mot de ces obstacles au progrès, non pas tant pour en prouver davantage l'existence que pour indiquer des moyens d'y remédier.

L'enseignement de la langue française est difficile, très difficile pour qui veut le rendre véritablement éducatif. Par contre, il est facile, très facile pour qui s'en tient à la récitation textuelle de la leçon et à la correction purement orthographique de l'exercice qui la suit. C'est si court et si commode de dire : "Pour demain, vous apprendrez la leçon suivante et écrivez le devoir suivant". Mais, s'il y a un avantage pour le maître d'agir ainsi, il y a une perte irréparable pour l'élève. L'économie de temps et d'effort de la part de l'instituteur implique une plus grande dépense pour l'élève. Et comme il est rarement assez réfléchi pour se livrer à un effort prolongé dans l'application de règles incomprises, il se décourage, et s'il n'abandonne pas la tâche, il la remplit machinalement, à seule fin de s'en débarrasser. On devine aisément les suites funestes d'un tel travail : le dégoût pour l'étude et l'habitude du travail irrésolu.

Il faut donc à tout prix faciliter la tâche à l'élève en aplanissant les difficultés, élaguant ce qu'il y a de fastidieux et d'inutile dans un trop grand nombre de grammaires ; donnant l'intuition, le sentiment de la règle par de nombreux exemples tirés du langage usé de la vie commune, du milieu de l'enfant ; le faisant parler avant de le faire écrire, ne le forçant d'apprendre que ce qu'il comprend, abordant une seule difficulté à la fois ; se gardant bien de faire suivre immédiatement la règle de ses exceptions, l'amenant à découvrir ce qu'on veut lui enseigner.

Le dernier moyen est sans contredit le plus propre à donner à l'enseignement de la grammaire toute sa valeur éducative. Il procure à l'enfant la satisfaction de se sentir capable de quelque chose, d'avoir trouvé ce qu'il ne soupçonnait pas. Ce réveil du moi, c'est le plus grand facteur de progrès pour l'écolier. Au cours de plusieurs leçons et par de nombreux exemples tirés de la conversation familière ou de la lecture d'un texte approprié, les élèves ont appris que le langage est le moyen de communication de la pensée, que les mots sont les éléments du langage ; que les

mots sont composés de lettres, que celles-ci ont différents sons, etc. Il s'agit de leur parler du nom. "Mes bons petits amis, aujourd'hui nous allons étudier le nom. Nous avons tous chacun un nom, vous, votre nom est Jean; cet autre élève s'appelle Paul. Jean et Paul sont des mots qui nous font connaître les noms de ces deux élèves, de ces deux personnes; ce sont donc des noms de personnes, etc., etc."

Que penser d'un tel procédé? On dirait que l'instituteur a parlé pour le plaisir de s'écouter, ou pour étonner ses auditeurs et s'en faire admirer. C'est cependant faire preuve de plus d'activité que d'avoir donné la leçon à apprendre par cœur, mais c'est malhabile: on a fait jouer à l'élève un rôle passif; on a supprimé l'effort au lieu de l'encourager en attirant l'attention, suscitant l'observation, provoquant la réflexion et le jugement.

Faisons parler l'enfant. "Quel est votre nom?—Jean—Quel est le nom de votre voisin?—Paul". Le maître écrit au tableau ces deux noms. "Qu'est-ce que je viens d'écrire?—Jean et Paul.—Ai-je écrit les élèves qui se nomment ainsi?—Vous avez écrit leur nom.—Jean et Paul sont des noms. Ces deux noms désignent qui?—Ils désignent deux élèves.— Il y a d'autres personnes qui portent ces noms sans être élèves. Votre père se nomme Jean et il ne va plus à l'école. Ajoutons à ces noms, père, mère, instituteur. Pouvez-vous dire maintenant que ces noms désignent des élèves. Ils désignent des personnes. Ce sont donc des noms de personnes. Ouvrez votre livre, Jules, que voyez-vous d'écrit sur cette page? Je vois des mots. Lisez quelques lignes et dites-nous si tous les mots sont des noms. Ils ne sont pas tous des noms. Il y a quelques jours, vous avez trouvé que les mots sont les éléments du langage, aujourd'hui vous découvrirez que certains mots sont des noms de personnes. Pour devoir, vous ajouterez une dizaine de noms de personnes à ceux du tableau.

À la leçon suivante, après la correction de l'exercice, il sera facile de faire trouver que le mot qui sert à nommer une personne est un nom.

On procédera de même avec les noms d'animaux et les noms de choses. Ce ne sera qu'après plusieurs séances qu'on abordera la définition, et encore pas la définition au sens exact du mot. "On ne dira pas: le nom est un mot qui . . . , mais on dira: le mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose est un nom" (Brunot et Bony(1)).

On se demande, peut-être: "Pourquoi pas tout de suite la définition directe?" Parce que celle-ci est plus difficile. L'autre s'harmonise si bien avec les trois définitions partielles formulées au cours de la causerie sur le nom, qu'elle se présente, pour ainsi dire d'elle-même.

Ce n'est que l'année suivante, ou en passant d'un degré du cours à un autre qu'on amènera l'enfant à formuler la définition traditionnelle. Il y sera bien préparé, il en aura l'intuition. D'ailleurs, les définitions

(1) Brunot et Bony, auteurs d'une grammaire qui enseigne la langue d'après cette marche. Cette méthode a été adaptée à notre province par MM. C.-J. Magnan et N. Tremblay, et éditée par La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, Québec.

important peu; la distinction des mots, la connaissance du rôle qu'ils jouent dans le langage et l'application qu'on en sait faire important bien d'avantage.

Dans la première année, on ne s'occupera que des règles générales du nom, afin d'étudier au plus tôt les rudiments de l'adjectif et du verbe, puisque nommer les personnes et les choses dont on parle ne suffit pas, il faut dire ce qu'elles sont ou ce qu'elles font. De l'adjectif et du verbe, comme du nom, on n'étudiera que les formes indispensables pour l'intelligence de la proposition.

Pour rendre l'enseignement de la grammaire intéressant et profitable, ne craignons pas de rompre avec l'ordre traditionnel, qui oblige le petit commençant à apprendre immédiatement après le présent, l'imparfait et le passé défini. Le passé défini, une forme que n'emploie jamais et par exception des gens de lettres, on l'impose au marmot. Le présent, le passé composé (indéfini) et le futur bien enseignés suffisent amplement pour la première année.

Le moment venu d'enseigner les règles particulières, ne laissons pas croire qu'elles sont toutes arbitraires: certaines sont exigées par la prononciation, d'autres, par des formes conservées du vieux français. Ainsi au lieu de compter uniquement sur la mémoire pour retenir que les adjectifs en *c*, comme public, changent le *c* en *que* au féminin, donnons-nous la peine d'observer qu'en ajoutant *e* au masculin, comme le veut la règle générale, nous avons *publique*. C'est donc pour conserver la consonnance du *c* sonore qu'il faut substituer *que* à *c*.

Réduire l'enseignement de la grammaire en ses éléments essentiels, qu'on développe d'année en année, s'adresser d'abord à l'intelligence en attirant l'attention de l'enfant sur le langage usuel ou le texte de lecture pour l'amener à se rendre compte de ce qu'il applique sans le savoir, et à faire des applications nouvelles, susciter l'effort sans jamais le supprimer, tenir plus au sens qu'à la graphie des mots, user largement du tableau dans les démonstrations, donner des exercices courts et non hérissés de difficultés auxquelles il n'a point été préalablement initié, voilà bien des moyens de faciliter la tâche à l'écolier, de rendre la grammaire plus attrayante et plus éducative.

NEREE TREMBLAY

M. G.-E Marquis

En juillet dernier, M. l'inspecteur G.-E. Marquis a été appelé au nouveau poste de chef du Bureau de la Statistique à Québec, nouvellement créé par le Gouvernement provincial.

La nomination de M. Marquis à ce poste honorable fait perdre à l'enseignement primaire un de ses membres les plus distingués. Nous souhaitons au nouveau titulaire tout le succès que lui mériteront sans doute son amour du travail et son talent.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

PRIMES D'ENSEIGNEMENT

Pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, il sera tenu compte aussi, dès cette année (1914-1915) des résultats obtenus en dessin.

RECOMMANDATIONS DU COMITE CATHOLIQUE

1.—Les leçons de dessin devront, dès le commencement de l'année scolaire, être données, chaque semaine, à tous les élèves, durant les heures réglementaires des classes.

2.—Chacun des exercices du Programme devra recevoir régulièrement sa due part d'attention et de pratique.

3.—Tous les travaux graphiques devront avoir pour base *directe* la forme réelle ou la forme imaginée, (*pas de copies de gravures*).

Ils pourront être *sommairement* colorés et ombrés.

4.—Chaque mois un dessin de chaque élève devra être gardé dans les archives de chaque école, pour être transmis, *quand demandé*, au Département de l'Instruction publique.

Les dessins seront exécutés sur papier non ligné et de format approchant 7 x 10 pcs—de préférence dans des cahiers.—(Ils n'auront pas moins de 6 pcs. de plus grande dimension).

5.—*Dans toutes les divisions, deux heures au moins, devraient être consacrées, chaque semaine, à l'enseignement du dessin. Ces deux heures seraient réparties dans trois leçons aux degrés élémentaires, et dans deux leçons aux degrés intermédiaire et supérieur.*

6.—*Dans les cours préparatoires aux écoles techniques, aux carrières industrielles et aux travaux manuels, on multipliera tout spécialement les exercices de croquis et de projets géométraux cotés, ainsi que les exercices de dessin géométrique.*

BOUCHER DE LABRUERE,
Surintendant.

RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS

— I —

Le nouveau "PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN" se trouve dans "L'Enseignement Primaire" d'Octobre 1913, aux pages 92 à 95 inclusivement.

— II —

Nous conseillons vivement, à tous les titulaires d'écoles, de relire *attentivement* les articles, sur l'enseignement du dessin, publiés depuis deux ans, dans *L'Enseignement Primaire*.

— III —

Pour les exercices de dessin, aux cours élémentaires, NOUS PREFERONS, de BEAUCOUP, un bon cahier brouillon non ligné, aux blocs-tablettes (dont les feuilles, une fois détachées, sont souvent perdues).

Entre autres avantages, ce cahier est *peu coûteux*, et surtout il permet à la maîtresse, aux parents et aux visiteurs, aussi bien qu'à l'élève, de se rendre compte, d'un coup d'œil, de la *suite* des travaux exécutés et des progrès réalisés.

Pour le rendre *rigide*, il suffit de lui adjoindre un morceau de carton quelconque toujours facile à se procurer à la maison.

Quant au dessin à conserver, chaque mois, dans les archives de l'école, quoi de plus simple, pour l'institutrice, de l'extraire, à temps et proprement, de ce cahier ?

— IV —

Deux motifs différents peuvent être dessinés sur un *même côté* de feuille; à condition, toutefois, que cette feuille soit divisée en deux rectangles égaux: un dessin, (*pas plus*) dans chaque rectangle.

— V —

Tant que dureront les beaux jours, dessinons DEHORS. (voir "*Enseignement primaire*" de juin dernier, page 595)-

— VI —

Les "*Arrangements décoratifs*" et les "*Notions pratiques sur la couleur*" devront aussi être enseignés cette année. (Voir le nouveau programme du dessin).

A cette double fin, nous signalons le manuel illustré en couleurs: "*INITIATION A LA COMPOSITION DECORATIVE*", par C. Patissié.—Prix, 2 frs 75 (55 sous)—chez Fernand Nathan, libraire, 18 rue de Condé, Paris.

— VII —

Pour d'autres bons et peu coûteux manuels de dessin élémentaire, consulter "*L'Enseignement Primaire*" de novembre, 1912, page 133.

— VIII —

Aux institutrices qui nous demandent où se procurer, pour le dessin, le cahier non ligné "ATLAS"—5 sous—et la boîte "EUREKA" de huit excellents crayons de couleurs assorties—5 sous—nous indiquons la maison de gros: "REMILLARD, RINFRET & LEFEVRE", 8 rue St-Joseph, Québec.

CHS-A. LEFEVRE,
Directeur de l'Enseignement du Dessin.

LES QUALITES RELIGIEUSES DE L'EDUCATRICE

Conférence donnée par M. le Principal de l'Ecole normale de Rimouski, à la séance de l'Association pédagogique, le 28 mai 1914

Mlle la présidente, etc.,

Après vous avoir entretenues de la mission de l'éducatrice, je vous ai indiqué les qualités qui conviennent à l'accomplissement de son rôle: qualités extérieures, d'abord, dont il a été traité, et qualités intérieures que nous avons commencé d'étudier.

Ces qualités intérieures se divisent, vous ai-je dit, d'après les deux grandes facultés dont le développement fait l'objet de l'éducation. Les qualités intellectuelles qui ornent l'intelligence, nous ont occupés à la dernière séance. Il nous reste donc à parler des qualités morales, celles qui ont leur siège dans le cœur et la volonté. Cette division nette vous aidera à retenir les notions que vous devez posséder sur un sujet aussi important.

Mais pour traiter avec ordre et sobriété un sujet qui pourrait devenir confus à cause des développements auxquels il prête, permettez-moi d'introduire une subdivision dans cette étude des qualités morales. Toutes en effet doivent être pénétrées de sentiments et de motifs religieux; toutefois, pour la clarté et l'intelligence de la chose, on peut distinguer celles qui sont à proprement parler des qualités plus particulièrement religieuses, en ce sens que leur objet immédiat tient plutôt de nos devoirs envers Dieu. Telle est surtout la vertu de piété qui est la génératrice d'autres vertus qui assurent la pureté du cœur et la régularité des mœurs. D'autres, qui sont aussi religieuses par le caractère que leur donnent les vues surnaturelles qui en sont le mobile, ont cependant un rapport plus immédiat avec la profession d'éducatrice, et sont strictement requises par la nature des fonctions imposées par son rôle: nous les appellerons plutôt professionnelles.

Aujourd'hui je vous parlerai des qualités intérieures appelées "religieuses". Les qualités professionnelles auront leur place dans une autre conférence.

Dès le commencement, M.E., j'ai insisté sur ce point que l'école est née de l'insuffisance des parents à remplir leur rôle complet d'éducateurs, et qu'en conséquence, l'institutrice, plus justement appelée "éducatrice", remplace les parents, la mère en particulier, pour atteindre non seulement l'intelligence, mais aussi le cœur et la volonté des enfants, qu'elle est investie de ses attributions, de son autorité, que Dieu même lui communique quelque chose des aptitudes et des sentiments d'une mère à l'égard de ses enfants. C'est toujours chez la bonne mère de famille, telle que le Bon Dieu l'a faite et a voulu qu'elle fût, que nous allons chercher notre modèle et nos règles pédagogiques fondamentales. Ainsi ferons-nous ce soir encore pour connaître les qualités religieuses qui doivent orner l'âme des éducatrices. C'est à dessein et pour vous mieux préparer à comprendre

la portée de ma conférence, que j'ai mis au programme ce délicieux récit du souvenir de Pie X pour son humble mère au moment si foudroyant pour lui, où le Sacré Collège l'élevait sur le trône qui n'a pas été édifié de main d'homme. Vous comprendrez mieux par là ce que l'âme d'une humble femme, lorsqu'elle est pénétrée de cette force surnaturelle que donne la piété vraie, peut produire dans une âme d'enfant confiée à sa sollicitude dans l'œuvre de l'éducation.

C'est qu'en effet, M.E., la vraie piété qui ne s'arrête pas à l'écorce des exercices mais qui va à Dieu pour l'aimer, le servir, s'unir à lui, la piété solide qui règne à l'intérieur, en s'installant dans une âme vouée à l'éducation, lui donne une force, une puissance d'action qu'on chercherait en vain dans une autre âme également bien douée au point de vue naturel, mais moins religieuse.

Elle purifie le regard intérieur pour le rendre capable de discerner mieux dans l'âme des enfants leurs besoins, leurs tendances, leurs aptitudes et saisir dans les livres ce qui leur convient le mieux. Quand elles sont embarrassées, ces âmes pieuses recourent à Dieu pour lui demander lumière, quand l'opiniâtreté ou l'inaptitude des enfants menace de les décourager, c'est encore à lui qu'elles demandent force et conseil; c'est à lui qu'elles confient une œuvre qui lui appartient plus qu'à elles, et avec des qualités intellectuelles bien ordinaires parfois, elles obtiennent des résultats surprenants, parce que la lumière de Dieu s'est ajoutée à la leur, le travail invisible de Dieu a complété ce que le leur semblait impuissant à produire. N'est-ce pas ce que l'on trouve chez de pieuses mères ?

La vertu qui règne dans une âme lui donne aussi un empire, une autorité, un ascendant que rien ne remplace quand on est chargé de commander aux autres. Comment résister à l'attrait d'une vertu qui se dépense, qui s'oublie, qui se fait tout à tous et qui n'a visiblement en vue que le bien des âmes et la gloire de Dieu ? Les enfants ne s'y trompent pas. L'ingénuité de leur âme qui n'est pas encore gâtée par le mal, discerne avec un flair admirable ce qu'il y a de vrai, de sincère, de solide dans les âmes qui touchent à la leur, et c'est un parfum qui les caresse, un aimant qui les attire.

Encore une raison qui fait voir l'importance des vertus religieuses dans une éducatrice. L'éducation, M.-E., consiste à former les âmes, à les élever. On ne donne de forme que ce qu'on a soi-même; on n'élève que si on est placé assez haut pour tirer d'en bas, en attirant à soi. Ce principe fondamental d'éducation, cette vérité d'observation qui s'est traduite dans le vieil adage: "On ne donne que ce que l'on a", on vous l'a répété souvent, en vous exhortant à faire un travail de formation sur vous-mêmes, vous qui, à l'âge des généreux élans et des beaux rêves d'avenir, aspirez à une carrière pleine, à une vie qui ne se perde pas dans la banalité où tant d'existences s'effacent. Je vous le répète encore ce soir, en présence des personnages autorisés qui m'entendent, afin que la solennité de la circonstance

contribue à graver davantage dans vos âmes un principe de conduite dont l'observation donnera à votre rôle une action plus profonde et des effets plus étendus et plus durables.

Vous ayant parlé de l'importance des qualités religieuses en général, étudions en particulier celle en laquelle se synthétise toutes les autres: la *piété*, et voyons comment elle s'applique au détail de la vie d'une éducatrice.

J'entends ici la piété dans son sens le plus large, et c'est son sens vrai, le sens que lui donnait S. Paul en disant: "La piété est utile à tous: elle a les promesses de la vie présente et celles de la vie future". Elle ne réside pas dans certains exercices extérieurs: cela c'est l'écorce, c'est l'habit que peut revêtir même une personne qui n'a aucune piété. Elle réside dans le cœur et s'attaque à l'âme tout entière pour orienter la vie vers Dieu. J'ai la piété, M.-E., si le service de Dieu est la préoccupation dominante de ma vie, si je soumetts à cette idée directrice les puissances de mon âme: mon intelligence cherche avant tout à connaître Dieu, sa loi, son esprit, ses sentiments; en tout événement, je juge les choses, non d'après les maximes du monde, mais d'après les sentiments chrétiens. Une personne pieuse a une mentalité différente d'une personne mondaine: mon cœur, parmi tous les biens qui le sollicitent, s'attache à ceux qui sont de Dieu, qui conduisent à lui, et il se garde de tous les faux biens qui l'en éloignent. J'aime de préférence les œuvres chrétiennes, les délassements chrétiens, et, les choses indifférentes auxquelles il m'est permis de m'attacher, je les aime dans la mesure où Dieu veut que je les aime, et je me n'y repose jamais comme dans une fin qui me fait oublier Dieu ou me détourne de lui.

De même, quand une âme a la piété, sa volonté ne sert pas d'autre maître que Dieu; ses devoirs d'état, ses travaux, ses peines, ses joies, tout est tourné vers Dieu, orienté vers lui par une direction d'intention qui lui rapporte tout.

Connaître, aimer et servir Dieu dans les détails de sa vie: voilà la piété.

Ce que je vous dis là, M.-E., n'est pas de la haute spiritualité, un ascétisme bon à prêcher seulement aux personnes vouées à Dieu par les vœux de religion. Ce sont les éléments de la vie chrétienne, et si quelqu'un croit être pieux sans cela, il se trompe étrangement, il n'est pas même chrétien.

Afin de vous en faire voir des explications pratiques dans la vie d'une institutrice, je veux vous indiquer encore l'une des conditions essentielles de la piété, conditions qui ont fait le fréquent sujet des conférences du dimanche, mais que j'aime à faire revivre dans le tableau des qualités qui conviennent plus particulièrement aux institutrices. Je veux parler du sacrifice. Il y a bien aussi le dévouement qui le complète et qui est de l'essence de la piété, mais la longueur du sujet me force à lui réserver une place parmi les qualités professionnelles. Comme le sujet vous est bien connu, je me contenterai de vous dire comment cette vertu, qui a sa source dans l'essence même de la piété, peut trouver son application dans la vie d'une institutrice. (à suivre)

DES MOYENS POUR NOTRE PERSONNEL ENSEIGNANT

De nourrir sa foi, d'entretenir sa culture intellectuelle, de développer ses connaissances pédagogiques(1)

Nous reproduisons du *Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement* la partie substantielle d'un rapport présenté par M. l'abbé Alexis Crosnier, à une réunion des directeurs diocésains des écoles libres.

Nos lecteurs trouveront plaisir et profit à lire ce beau travail.

Messieurs et vénérés collègues,

Le combat que nos ancêtres ont soutenu dans les chemins creux de la Vendée, de la Normandie, de la Bretagne, du Maine et de l'Anjou, a changé de méthode et d'aspect: il est engagé, depuis plus de trente ans, autour de l'école et du *patronage*. L'Eglise de France, pour sauver l'âme des petits enfants, s'y emploie avec une générosité admirable, malgré sa pauvreté, à tel point que le camp opposé, qui a toutes les sympathies, toutes les faveurs et l'argent du pouvoir, a poussé un cri de détresse, sincère ou simulé, et qu'il organise à grand fracas ce qu'il appelle la "défense laïque". La victoire, soit locale—elle existe déjà sur plusieurs points, dans les paroisses vraiment chrétiennes—soit générale, celle-ci plus désirable, mais plus difficile et à plus longue échéance, nous viendra, et se maintiendra, par l'organisation chrétienne, et professionnelle, de nos petites et de nos grandes écoles. Nous nous y efforçons, sous la conduite de nos Evêques, surtout depuis une dizaine d'années. Mais, comme l'école, en fin de compte, repose sur le maître, c'est donc à la formation de notre personnel enseignant que nous devons principalement consacrer nos soins. Tel est le motif qui a déterminé votre Commission permanente à inscrire au programme de l'Assemblée plénière la question très importante sur laquelle je viens, au défaut des rapporteurs désignés par vous, vous proposer quelques idées et solliciter la discussion.

I

L'école chrétienne veut des maîtres chrétiens, d'une foi éclairée, d'une foi agissante. Ils sont, en effet, après les parents, quelquefois hélas! à la place des parents, les meilleurs auxiliaires de l'Eglise dans la formation des petits baptisés. Comme l'apôtre saint Paul, s'ils comprennent bien leur mission, ils disent aux enfants groupés dans leur classe: "Mes chers petits, vous que j'enfante à nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous". Qu'ils aient la foi des apôtres; et je m'assure qu'ils

(1) Rapport présenté, le 26 mai dernier, à l'Assemblée plénière des Directeurs diocésains à Paris, France.

acquerront très vite la culture intellectuelle suffisante et la meilleure des pédagogies : car leur intelligence s'élargira aux lumières de la foi, et leur cœur, à cette même clarté, trouvera sans peine le chemin des cœurs enfants où Jésus, par le baptême, a infusé sa grâce. Mais comment les maîtres nourriront-ils en eux-mêmes cette foi éclairée, agissante, apostolique ?

Pour eux, ce travail se fait d'abord, *et surtout*, à l'école normale chrétienne. L'instruction religieuse y est donnée chaque jour, le matin de préférence, par le Prêtre Directeur ou par l'Aumônier, au moins pendant une demi-heure. C'est l'enseignement qui commande et illumine tout : les autres sciences y sont ordonnées à la science de la religion ; que tous les maîtres, quel que soit leur enseignement, le tournent naturellement, et comme sans effort, vers Jésus-Christ, le Verbe Incarné, "vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde". Les professeurs de nos écoles normales, comme les professeurs et les directeurs des séminaires, doivent être choisis entre mille : *electi ex millibus*.

L'enseignement religieux de l'école normale, ou des Cours normaux, a sa sanction dans le *brevet d'instruction religieuse*. Il en est le couronnement, au même titre que l'est, pour les autres connaissances, le *brevet de capacité*. Nous avons décidé, et cette mesure excellente est à maintenir, que nul membre nouveau, instituteur ou institutrice, n'entrerait dans notre personnel enseignant que muni de ce diplôme. Il est désirable, en outre, que quelques-uns, sinon la totalité, de ceux qui l'ont obtenu poursuivent le *brevet supérieur* d'instruction religieuse, par la même raison qui leur fait rechercher le brevet supérieur officiel. L'expérience des examens nous a montré que cette institution était extrêmement utile ; de bons juges ont bien voulu nous dire que le programme des deux brevets "faisait prendre goût à l'étude de la religion et de la spiritualité". Dieu soit béni !

La foi ne s'entretient pas seulement par l'instruction, mais encore par les pratiques de la vie chrétienne, qui imprègnent l'âme d'idées et de sentiments catholiques. La lecture spirituelle, l'oraison faite pendant un quart d'heure, après la prière du matin et avant la sainte messe, sont dans nos écoles normales, comme dans les petits séminaires et collèges ecclésiastiques, la meilleure nourriture que nous puissions proposer aux candidats et le véritable acheminement à leur mission apostolique. Préparée par l'oraison et par la lecture spirituelle, la communion fréquente ou même quotidienne, tant recommandée par S. S. Pie X, est leur vraie force dans la lutte contre leurs défauts et leurs passions naissantes. C'est un spectacle très doux, et réconfortant, de voir avec quelle piété ils répondent à l'appel du Pape.

Sortis de l'École normale, ils garderont les pieuses habitudes qu'ils ont contractées. Chaque jour, ils feront une lecture spirituelle, dont les biographies édifiantes seront l'aliment : et notamment les vies des saints éducateurs, Jean-Baptiste de la Salle, Jean de Lamennais, Démià, Chami-

nade, G. Deshayes. . . . Les idées et les sentiments que ces lectures pieuses éveilleront en eux, ils se les incorporeront chaque matin par l'oraison. L'oraison bien faite, si brève soit-elle, peut remplacer tout, et, habituellement, ne peut être remplacée par rien. Sainte Thérèse la définissait : *le commerce d'amitié où l'on s'entretient seul à seul avec Celui dont on se sait aimé*. Le divin Pédagogue—c'est ainsi que Clément d'Alexandrie appelait Jésus—dans cette conversation matinale, familière, personnelle, leur communiquera les moyens efficaces de gagner les cœurs de leurs petits agneaux. L'oraison pénètre toute la vie, féconde tous les exercices de piété, habitue à mettre en tout l'intention surnaturelle : elle fait trouver Dieu. Sans elle, on court risque de s'habituer à tout et de faire négligemment son œuvre, c'est-à-dire trop naturellement, trop humainement.

Bien entendu, ils assisteront à la sainte Messe et communieront le plus souvent possible. Cette fréquentation des sacrements, aidée par la prière et l'oraison, leur sera évidemment profitable. Plus ils auront Jésus, plus ils le donneront à leur petit peuple. On ne donne que ce qu'on a. Jésus seul fait les âmes d'apôtres.

De temps en temps, ils se retremperont dans la retraite, qui les remettra en présence de leurs devoirs d'état et des vérités éternelles. Chaque année, ils feront une retraite fermée de quatre ou cinq jours. Chaque mois, ou tous les deux ou trois mois à tout le moins, ils prendront un jeudi pour se réunir et faire ensemble une recollection spirituelle.

A ce compte nous formerons des maîtres qui ne s'éloigneront pas trop des bons religieux et des bonnes religieuses d'autrefois, et qui seront, Dieu merci, autre chose que des *classiers*, fussent-ils, en tant que classiers, les plus avisés du monde. Des maîtres chrétiens, pour être à la hauteur de leur tâche, ne peuvent être seulement des chrétiens ordinaires. Pour une vie toute de dévouement, il leur faut une âme apostolique. Je serais presque tenté de dire : "S'ils n'ont pas, ou si nous ne réussissons pas à leur donner cette foi agissante, mieux vaut qu'il ne viennent pas à nous ! De simples mercenaires ne sauraient suffire à la tâche que nous leur présentons".

ALEXIS CROSNIER, *Ptre.*

HYGIÈNE

DE LA PROPETE CORPORELLE

Nous devons enseigner à l'enfant, à l'école, les inestimables bienfaits de la propreté corporelle, et l'on ne saura jamais trop insister sur cette qualité.

Nous ne voulons pas prêcher le luxe dans les habits et l'exagération des soins de toilette; l'exagération en toute chose n'est pas recommandable. Si nos institutrices pouvaient convaincre leurs élèves que l'usage régulier d'un bain matinal quotidien leur procurerait plus de bien-être physique et moral que tous les toniques et toutes les recettes du monde, elles feraient un acte patriotique d'une très grande portée.

Le bain froid produit un effet bienfaisant qui agit sur tous les organes et, comme conséquence, entretient la santé générale.

L'élève soignera la propreté de ses mains, de son visage, de sa tête, etc. Il se doit cela à lui-même, à sa propre dignité; il doit aussi cette marque d'égards, de respect, à ses maîtres, à ses parents, à ses camarades. La propreté dans les habits indique chez celui qui cultive cette qualité une fierté de bon aloi et un esprit d'ordre et de bon goût qui sont autant de promesses de succès pour l'avenir.

Avons-nous besoin de dire, ici, que l'enfant bien élevé ne devra jamais porter ses doigts à sa bouche, à ses oreilles, à son nez. Outre le danger auquel elle nous expose de transporter des microbes dangereux dans ces différents organes, cette vilaine habitude est absolument défendue par les lois de la bienséance et du bon goût.

J.-G. PARADIS, M.D.

Les Jardins Scolaires

Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture* du 15 juillet dernier:

"L'œuvre des jardins scolaires se développe de plus en plus dans la Province. Prenons par exemple le district de Portneuf et Champlain; depuis le printemps il y a eu une augmentation de 47 jardins scolaires dans cette région.

"La gravure de frontispice qui orne la couverture du présent numéro du journal d'agriculture représente le joli jardin scolaire du Collège du Sacré-Cœur, dirigé par les Frères, à Ste-Anne-de-la-Pérade (Champlain). Cette photographie nous a été envoyée par M. Jean-Charles Magnan, agronome pour ce district.

"Le jardin scolaire du Collège est un des plus beaux. Près de 30 élèves y travaillent avec ardeur.

"Les élèves-jardiniers ont semé des graines de radis, carotte et laitue, ainsi que des fleurs.

"Tout est bien disposé: les plates-bandes sont uniformes et bien travaillées. Plusieurs élèves ont même réussi à former avec leur semis de jolies inscriptions de verdure, telles que les suivantes: *Dieu, Bienvenue*, etc.

“Au milieu du jardin scolaire, il y a de belles corbeilles de verdure; autour du jardin on aperçoit des sapins verts, des cèdres, etc., qui encadrent agréablement ce coin où les enfants vont chaque jour se familiariser au contact de la terre.

“Les révérends Frères ont encouragé les élèves à faire un parterre en face du Collège. Ceux-ci ont réussi à en préparer un de 300 par 150 pieds.

“Ce parterre sera émaillé de fleurs variées et de corbeilles fleuries.

“Honneur aux révérends Frères du Sacré-Cœur, et aux élèves-jardiniers de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pérade”.

L'Education par le mot en passant

C'est l'histoire de la goutte d'eau qui finit par creuser la roche où les vagues se brisent. “La répétition est la plus forte image de rhétorique”, a dit un penseur. Le mot en passant peut se répéter souvent, il est si court.

Pour la formation du caractère, pour les leçons de piété, pour allumer le patriotisme, pour inspirer le soin de la santé et le souci de la bonne tenue, souvent au milieu d'un exercice, d'une leçon, dans les dictées, dans le calcul même, rien de plus facile que de placer un mot à effet, un mot électrique, qui brise la monotonie de la classe et qui forme le cœur.

L'instituteur possède un trésor de petites connaissances qui intéresseraient les élèves en excitant chez eux la curiosité intellectuelle, cette soif d'apprendre qui fait souvent défaut à notre jeunesse. Dans les campagnes, la nature, le grand livre de Dieu, est toute grande ouverte: si nous savions y lire!

Un petit mot en passant sur les insectes si variés, les petits oiseaux, la botanique de nos belles prairies, l'anatomie si parfaite de nos membres, la géologie de nos terres, l'astronomie, où Dieu guide des mondes innombrables et où notre esprit reconnaît sa petitesse. . . .

Voilà pour élargir les idées, pour exciter le désir d'étudier en dehors de l'école ce que les programmes primaires ne comportent pas. L'histoire et la géographie nous permettront d'admirer les nobles sentiments, les traits d'héroïsme, la beauté de la patrie, etc. “Semons de bonnes pensées, nous récolterons de bonnes actions”.

YVES NOEL

La discipline à l'école primaire

L'adage pédagogique: “Tant vaut la discipline, tant vaut l'école”, semble reconnu vrai par tout le monde. “Mais, disait Mgr Dupanloup, avons-nous toujours de la discipline l'estime qu'il en faut avoir? Comprendons-nous assez tous les fruits qu'elle opère”. Cette double question, l'illustre éducateur pourrait encore la poser bien légitimement aujourd'hui. Il verrait que le problème de la discipline continue d'effrayer bien des débutants surtout.

En effet, il est presque effroyable le cauchemar de diriger, de réprimer et de former trente à quarante élèves. Puis, bien grande est la responsabilité des fonctions disciplinaires. Mais ne nous décourageons pas au départ. L'étude sérieuse, l'expérience sagement acquise et l'extrême souci de bien faire, dissiperont cette terrible crainte. Commençons par une petite étude sur "La discipline en général et sur sa première base: l'autorité morale du maître".

La discipline scolaire est l'ensemble des règlements que la sagesse d'un maître impose aux élèves pour éloigner d'eux ce qui serait nuisible à leurs progrès et à leurs vertus. Sans doute cette courte définition ne prétend pas apporter beaucoup de lumière au mot disciplinaire; mais dans sa brève et incomplète synthèse elle s'efforce de démontrer ceci: que si vos élèves font des progrès en science et en formation et qu'ils deviennent vertueux, vous maintenez la vraie et bonne discipline, celle qui doit présider, vivre dans toute école. C'est ce qui dit assez son importance et son absolue nécessité.

Elle n'est pas seulement nécessaire, elle est indispensable "La discipline est quelque chose de si essentiel à l'éducation, écrivait encore Mgr Dupanloup, que l'en détacher sur aucun point, serait priver l'éducateur de son soutien le plus ferme, et peut-être faire manquer tout son travail. Sans discipline, nul ne saurait concourir à l'éducation que d'une manière très imparfaite, et qu'avec les chances de succès les plus incertaines". Voilà la discipline et son importance. Pas de progrès dans les études, pas de formation des caractères, triste renommée de l'école, si l'instituteur ne dirige pas ses élèves vers le bien, s'il n'écarte pas d'eux les occasions d'enfreindre le devoir.

Mais pour parvenir à ériger ce beau monument de la bonne discipline, il faut l'asseoir solidement sur les quatre bases suivantes: l'autorité morale; des règlements bien compris des élèves; le soin d'exciter l'émulation pour le travail et le perfectionnement; enfin une surveillance efficace.

Un maître qui possède l'autorité morale! Ne nous sentons-nous pas tout aussitôt attirés vers ce personnage qui en est revêtu? C'est qu'il est si beau d'être une autorité morale au milieu d'élèves avides de savoir.

Trois choses procurent cette autorité morale, cette source qui jaillit abondante de discipline sur les élèves: des qualités intellectuelles, des qualités morales et des qualités professionnelles.

Ces trois sortes de qualités s'acquièrent, se complètent et se perfectionnent. Il ne nous est pas permis d'enfouir sous terre le talent qui nous a été confié, il nous faut en faire profiter les autres. Pour cela nous devons étendre nos connaissances. Comment? Par l'étude méthodique et en harmonie avec nos fonctions. En plus, si nous préparons chaque jour des classes intéressantes et bien instructives, nous aurons le bonheur de posséder ces qualités intellectuelles qui font le commencement d'un éducateur.

Cependant elles ne font que préparer, disposer le maître à acquérir les qualités morales: amour de l'enfance, bonté, fermeté, patience, etc. Pour en vivre et en faire vivre des élèves, il faut posséder une âme soumise au devoir, un cœur rempli d'affection franche et de courage. Toutes ces qualités morales, unies aux qualités intellectuelles, sont presque tout l'homme pédagogue et le préparent à comprendre entièrement sa noble mission d'apôtre. Il lui en manque d'autres.

Ces dernières, inhérentes à la charge qu'il remplit, sont ses qualités professionnelles. Ecoutez un éducateur nous dire ce qu'elles sont.

"Le savoir, même accru par un labeur constant, est loin de suffire à un professeur; il y faut joindre le savoir-faire, c'est-à-dire, l'habileté professionnelle à communiquer la science". Plus loin il ajoute: "Un professeur avisé prépare ses classes scrupuleusement et répartit en tâches quotidiennes le programme de toute l'année scolaire". Pour finir toute sa pensée, j'ajouterai qu'il ne manque pas d'étudier les modes, les méthodes et les procédés d'enseignement réputés les meilleurs, ainsi que les moyens de maintenir la discipline; car il sait que cette fructueuse étude lui est indispensable, et qu'elle a pour fin de le disposer à bien donner chaque leçon.

Cherchons donc les meilleurs moyens d'avoir une bonne discipline. Pour cela, commençons par l'asseoir sur cette première base, qu'on appelle l'autorité morale, ou l'ascendant, que donnent sur nos élèves, nos qualités intellectuelles, morales et professionnelles.

Dans une étude subséquente, nous verrons les trois autres bases de la discipline.

J.-D. DUFOUR, professeur.

Quelques questions aux débutants

1. Faites-vous chaque jour une préparation soignée de vos classes; avez-vous un plan détaillé de votre travail quotidien ?
2. Votre tableau de l'emploi du temps est-il placé à la vue dans votre classe ?
3. Consacrez-vous à chaque leçon tout le temps indiqué sur votre tableau de l'emploi du temps ?
4. Permettez-vous à vos élèves de vous interrompre lorsque vous interrogez, que vous donnez des explications ou que vous faites réciter ?
5. Tenez-vous compte chaque jour des absences et des retards; les inscrivez-vous au registre d'appel ?
6. Employez-vous quelques moyens pour empêcher les retards et les absences ?
7. Encouragez-vous les enfants les plus âgés à venir régulièrement à l'école ?
8. L'extérieur de la maison d'école, les hangars et les dépendances sont-ils propres ?
9. La cour de l'école est-elle propre, nivelée et bien entretenue ?
10. Vos salles de classe sont-elles bien balayées et époussetées; votre pupitre est-il propre, vos livres sont-ils nets et bien rangés ?
11. Les pupitres de vos salles de classe sont-ils bien disposés pour recevoir la lumière ?
12. Y a-t-il quelques petites décorations dans vos salles de classe ?

St-Gabriel de Brandon, 1914.

P. GUIMONT, instituteur.

DOCUMENTS SCOLAIRES

139e Conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier.

(29 mai 1914)

Membres présents: MM. J.-N. Perrault, A. Leblond de Brumath, J.-O. Cassegrain, A.-C. Miller, J.-P. Labarre, T.-S. Banks, D. Malone, Patrick Ahern, l'abbé Naz. Dubois, C.-J. Miller, Ed. Pagé, H. Mondoux, Yves LeRouzès, J.-A. Leconte, J.-B. Turcotte, Alph. Lefebvre, Geo. Bourget, Arthur Ladouceur, C. Bastien, J.-A. St-Jacques, J.-D. Guérin, A. Méthot, J.-B. Martel, J.-B. Desaulniers, Ed. Delorme, J.-J. McCullen, J.-A. Primeau, Geo. Pelletier, Y. Parayre, C.-A.-C. Trudel, J.-E. Corbeil, T. Ouellette, J.-E. Corriveau, J.-Eug. Lamarre, W.-L. O'Donoghue, I. Bossé, H. Farmer, D. Brabant, C.-B. de Saint-Ours, N. Nantel, C. Bellefleur, J.-S. Tremblay, C.-B. Demers, J. Coupal, I. Cadieux, J.-A. Lussier, F. Gougoux, H. Valois, Eug. Bertrand, J.-A. Sauvé, H. Pilon, J.-E. Nepveu, R. Létourneau, J. Audet, J.-E. Giguère, P. Létourneau, A.-G. Langlois, H. Morel, R. Laberge, J.-A. LeBeau, J.-A. Langlois, O. Carrière, P. Biladeau, D. Mathieu, D. Morin, H. Baril, W. Smith, D. Caplette, S. Boutin, Ls Baron, G. Bourget, O. Roy, Jos. Bédard, R.-Z. Baulne, Nap. Brisebois, L.-E. Simard, J.-E. Renaud, G. Laprade, F.-X. Desjardins, J.-A. Gagnon, J.-M. Brosseau, Z. Guérin, J.-S. Maynare, J. Brabant, J.-A. Loranger, J.-G. Dupuis, J.-D. Pilon, I. Beauchemin, F. Viens, L.-A. Gariépy, J.-L. Tremblay, J.-A. Morin, Art. Lemerise, A. Nobert, J. LeBreuil, S.-H. Lalonde, J.-L. Guérin, S.-J. Hébert, J.-A. Boivin, J.-L. Beaugregard, J.-A.-M. Dion, G. Leblanc, L.-P.-J. Jasmin, L.-J. Jasmin, J.-E. Bélanger, J.-A. Beauchesne, D. Chartrand, A. Dorais, C. Marchildon, L.-J.-O. Doré, P.-M. Nadon, Z. Michaud, N. Morel, T. O'Connor, A. Robitaille, Ad. St-Martin, T.-J. Courtney, W.-G. Doherty, J. Coppins, D.-R. Cartier, A.-J. Clarke, J.-W. MacCarthy, O. Gratton, G. Ducharme, T. Ferland, I. Brisebois, J.-H. Gervais, W.-J. Brennan, J.-J. Fahey, R.-J.-L. Cuddihy, T. O'Connor,

N.-K. Brennan, W.-R. O'Keefe, Ed. Kelly, J.-M. Dionne, J.-P. Fortin, A. Beauchamp, J.-G.-A. Paymant, J.-B. St-Amour, W. Gallagher, A. Bélisle, P.-J. Fitzpatrick, T.-E. Cuddihy, J.-M. Tremblay, G.-A. Fendall, F.-E. St-Laurent, N.-Eud. Gobeil, Nap. Allaire, P. Guimont, J. Corribeau, J. Vautrin, J.-D. Tourigny, P.-J. Smith, J.-E. Ducharme, A. Cléroux, J.-D.-R. Bergeron, Nap. Bélisle, A.-H. Charbonneau, J.-E. Bernier et tous les élèves-maîtres de l'École Normale Jacques-Cartier.

Les minutes de la 138^e Conférence sont lues par le secrétaire puis adoptées par l'assemblée avec la correction suivante exigée par M. Eudore Gobeil: "Qu'il était présent à la dernière assemblée, bien que son nom n'apparaisse pas sur la liste des présences".

M. le Trésorier fait son rapport. Les finances de l'Association ne sont pas très prospères, ce qui est une raison pour M. le Président de presser la perception de la cotisation annuelle due par les membres.

L'élection des officiers soulève quelques débats. M. A.-C. Miller est élu président par acclamation; la vice-présidence n'échoit à M. J.-P. Labarre qu'après une lutte serrée avec M. P.-J. Fitzpatrick; M. M. O'Donoghue est réélu trésorier et M. A.-B. Charbonneau, secrétaire. Le comité de régie est composé de: M. M. N. Eudore Gobeil, J.-D. Pilon, M.-Eudore Gobeil, J.-T. McCarthy, Z. Guérin, L.-P.-J. Jasmin, W. Gallagher.

M. Eudore Gobeil propose un vote de remerciement aux scrutateurs MM. E.-L. Tremblay et J.-T. McCarthy. Adopté.

Des remerciements sont également votées aux officiers sortant de charge.

M. le Président annonce la conférence de M. J.-P. Labarre: "L'Education pour la Vie".

Comme toujours, le Principal de l'école Champlain est religieusement écouté; sa causerie est pleine de bons conseils; en voici quelques-uns: "Il faut un lendemain à l'école; l'éducation doit être donnée pour ses résultats futures. Si l'instituteur pouvait voir matériellement son travail chez l'enfant, il pourrait plus facilement corriger les lacunes de son enseignement. Il doit s'efforcer de faire un homme de l'enfant, cultiver les sens extérieurs, rechercher les élèves dont les sens sont atrophiés. Le bon maître ne doit pas négliger les anormaux pour pousser les plus intelligents. L'obéissance ne doit pas être passive mais raisonnée. L'école doit être un foyer. Il vaut mieux encourager que blâmer. Il ne faut pas seulement rechercher les fautes pour les punir mais récompenser le bien. Une attention prolongée ne doit pas être demandée mais une attention prompte.

M. le Président remercie le conférencier. Nous connaissons tous ce que M. Labarre nous a dit, mais nous sommes portés à l'oublier.

M. J.-N. Perrault et M. l'abbé Dubois félicitent le conférencier et font quelques remarques.

Un élève de l'École normale invite avec une facilité de parole remarquable les instituteurs à visiter le jardin potager de l'établissement, puis la séance est ajournée à 2 heures de l'après-midi.

SEANCE DU SOIR

La séance du soir s'ouvre par l'annonce de la retraite fermée des instituteurs qui aura lieu, cette année, à Cartierville le 30 juin.

M. le Président présente ensuite M. Chs Lefèvre, directeur général du Dessin qui prend la parole sur ce sujet.

Le conférencier est trop connu pour que nous nous permettions des commentaires à son égard.

M. Lefèvre aborde le côté éducatif du Dessin. La mentalité touchant le Dessin est bien changée; autrefois, c'était un art d'agrément; on comprend aujourd'hui qu'il est un moyen éducatif excellent. Le conférencier montre ce qu'est l'enseignement du Dessin en Suisse. Le Dessin ne doit pas être appris pour lui-même mais pour aider à toutes les autres branches. C'est un merveilleux moyen d'éducation. Parlant des procédés, M. Lefèvre dit qu'il faut suivre le travail de la nature, qu'il faut amuser l'enfant, l'intéresser, l'élever; ce qui l'amuse, c'est qu'il comprend; ce qui lui convient,—ce qu'on oublie souvent—ce ne sont pas des définitions géométriques, mais des modèles pris dans son milieu.

Il faut cultiver l'initiative de l'enfant; par instinct, il est artiste; il ne faut pas décourager par des critiques répétés mais l'encourager, louer son travail. La conception du Dessin n'est pas l'exécution. Il y a des artistes dans tous les arts qui sont de piètres exécutants.

Touchant les modèles à choisir, il faut observer une graduation; les objets ronds d'abord. Le conférencier fait une jolie démonstration avec un cerceau montrant les effets de perspective dans les diverses positions.

Sur la demande de M. Nap. Brisebois, M. Lefèvre parle du temps que l'on doit consacrer au Dessin. Le nouveau programme conseille un minimum de 2 heures par semaine; étant donné le caractère concentrique de ce programme la même leçon peut servir à toutes les divisions. M. Leblond de Brumath trouve qu'il est difficile de trouver deux heures disponibles.

M. Lefèvre répond que ce n'est pas lui qui a fixé ce minimum, mais le Conseil de l'Instruction publique, vu l'importance du Dessin. Le jour où l'on sera convaincu de cette importance, on trouvera bien le temps de l'enseigner.

M. le Président adresse les félicitations de l'assemblée au conférencier et le remercie de son agréable causerie, si pédagogique et si pleine de cet esprit gaulois propre à ses compatriotes.

M. J.-L. Tremblay présente la motion suivante aux suffrages de l'assemblée:

"Proposé par M. J.-L. Tremblay, appuyé par M. J.-A. Morin, que l'article 2992 de la Loi du Fonds de Pension des Instituteurs soit amendée de la manière suivante: "que les mots "l'âge de cinquante ans" (50) soient substitués à "l'âge de cinquante-six ans (56)".

Cette motion est rejetée sur division.

Les motions suivantes sont adoptées:

Proposé par l'abbé A. Desrosiers et appuyé unanimement: "qu'un vote de félicitations soit adressé à Mgr Emile Roy, président de la Commission scolaire de Montréal à l'occasion de son élévation à la dignité de Protonotaire apostolique".

Proposé par M. J.-P. Labarre, appuyé par M. D. Mathieu: "qu'une résolution de condoléances soit offerte à M. J.-B. Turcotte de l'école Champlain à l'occasion de la mort de son neveu et fils adoptif".

Proposé par M. A. Leblond de Brumath, appuyé par M. l'abbé Desrosiers: "que des condoléances soient offertes à M. Patrick Ahern à l'occasion du décès de son frère le Dr Ahern de Québec".

Proposé par M. Emile N. Beaulne, appuyé par M. Nap. Brisebois: "qu'un vote de condoléances soit présenté à M. Patrick Malone à l'occasion de la mort de sa femme".

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU, Secrétaire.

Procès-verbal de la 157ème conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval

(13 juin 1914)

SEANCE DU MATIN

Etaient présents: Mgr Th.-G. Rouleau, principal; MM. les abbés N. Caron, assistant-principal; J.-O. Fleury et A. Dubé, préfets des études; les professeurs de l'Ecole normale: MM. John Ahern, J.-D. Frère, Nérée Tremblay, Jos. Turcotte et S.-L. Langlois; Chs.-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin; les inspecteurs d'écoles H. Nansot, J.-A. Chabot, J.-Ed. Boily, G.-E. Marquis; les instituteurs S.-E. Dorion, L.-P. Dorion, J.-Elz. Gauvreau, J.-E. Jolin, Chs.-A. Plante, J. Côté, Ant. Rouleau, C.-A. Pelletier, Dém. Latulippe, A. Richard, J. Guimont, Alp. Drolet, I. Jolin, A. Beaulieu, M. Lavigne, J.-E. Simard, P. Hubert, A. Létourneau, E. Labrecque, V. Sirois, D. Champagne, T. Labrecque, V. Gagnon, L. Ménard, M. Richard et un grand nombre d'autres venus du district de Québec sans compter les élèves-maîtres de l'Ecole normale Laval.

SEANCE DU SOIR

Les mêmes et en plus M. C.-J. Magnan, Inspecteur général.

L'élection des officiers, pour la prochaine année, a donné le résultat suivant :

Président : J.-Elz. Gauvreau.

Vice-président : S.-Ed. Dorion.

Trésorier : L.-P. Goulet.

Délégué : John Ahern.

Secrétaire : G.-E. Marquis.

Comité de régie : les mêmes sont réélus.

Des remerciements ont été votés aux officiers sortant de charge.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté après y avoir ajouté les noms de MM. C.-A. Pelletier et Iréné Jolin, qui avaient été omis dans la liste des présences.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mlle Marie Tremblay demandant que sa pension comme fonctionnaire de l'enseignement primaire soit augmentée. Cette demande fait le sujet d'une discussion et finalement elle reste sur la table, pour étude ultérieure.

Il est résolu, unanimement, d'inscrire les deux résolutions suivantes au procès-verbal, et le secrétaire est chargé de les transmettre à qui de droit.

1° L'Association félicite Son Eminence le cardinal Bégin à l'occasion de son élévation à la pourpre cardinalice et lui offre ses respectueux hommages de fils soumis et obéissants.

2° L'Association offre à la famille de feu le Dr J.-M. Ahern, ses condoléances à l'occasion de la mort de son chef distingué, ancien élève et médecin de l'Ecole normale Laval.

Puis, on passe à l'ordre du jour, tel que proposé à la séance précédente :

1° *De l'histoire du Canada* : par M. S.-Ed. Dorion : le conférencier démontre l'importance de cet enseignement, lequel a pour but de faire connaître et aimer davantage la patrie canadienne. Il ne croit pas que l'on donne assez d'importance à cet enseignement et que l'on s'attache trop, dans quelques écoles, au mot à mot. Il rappelle comment se donnait cet enseignement, de son temps à l'Ecole normale, et le soin qu'y apportaient les Langevin, les Bégin et les Tous-saint. En terminant, il formule le vœu qu'un comité soit nommé afin de suggérer les moyens les plus propres à faire mieux enseigner cette matière dans nos écoles primaires, "afin que nos enfants, (les hommes de demain) soient à la hauteur de la mission de notre race sur cette terre "que nos missionnaires ont sanctifiée, que nos pères ont ouverte à la civilisation et au progrès, "et que nous avons le devoir de leur transmettre avec la fierté qui s'attache comme un reflet "à tout ce qui est noble".

2° M. J.-Ern. Jolin parle ensuite "*Des autorités pédagogiques à propos de gymnastique scolaire*". Il rappelle les paroles de Sa Sainteté Pie X, aux gymnastes canadiens conduit à Rome, il y a quelques années par le capitaine Scott, et cite aussi à propos les paroles encourageantes que prononçait naguère Monseigneur Cloutier au Congrès de la jeunesse Catholique, à Québec, à propos des exercices physiques. Rappelle encore ce que le président de la France, M. Raymond Poincaré, disait tout dernièrement encore à un corps de gymnastes russes.

Il repasse tour à tour les opinions exprimées à ce sujet par l'hon. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, par feu Edmond Rousseau, dans son livre "*Alcool et Alcoolisme*", par le Dr A. Dubé, de Montréal, par le Dr J.-N. Chaussé et plusieurs autres qui ont à cœur le plein épanouissement de la race, afin d'en faire des sujets bien constitués, forts et vigoureux.

3. M. L.-P. Dorion traite "*De l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture*", d'après la méthode phonétique et l'application du procédé du R. F. Bernard-Louis.

Les différentes méthodes à ce propos, font le sujet d'une intéressante discussion, et à laquelle prennent part MM. J. Ahern, C.-J. Magnan et S.-E. Dorion. La conclusion qu'on en tire est celle-ci : la meilleure méthode en tout et partout c'est celle qui intéresse l'enfant.

L'avis de motion qui suit, donné à la dernière séance, et retiré par son auteur : "Que l'article 2e de la constitution soit amendé comme suit : après les mots : "tout instituteur muni de diplôme" ajouter les mots : "qui verse au fonds de pension".

M. John Ahern donne l'avis de motion qui suit.

"Que la constitution de cette Association soit amendée de façon à lui permettre de faire l'élection de ses officiers, à l'avenir, pour un terme de deux ans."

Avant de se séparer, les congressistes dressent le programme suivant pour la prochaine réunion:

1. Moyens à prendre pour rendre l'enseignement attrayant à tous les degrés scolaires; discussion libre et ouverte à tous les membres.

2. De l'enseignement du chant à l'école primaire, par M. A. Richard.

3. L'instituteur au point de vue social: idéal à viser au triple points de vue moral, intellectuel et physique. Les élèves-maîtres suivants s'engagent à traiter ce dernier sujet: MM..A. Beaulieu, E. Vallière, P.-P. Magnan, G. Tremblay, P. Hubert; MM. Aug. Gérard, C.-A. Pelletier. et J.-E. Jolin traitent aussi ces sujet Le meilleur travail sera primé, et, de plus, publié dans la revue pédagogique, "L'Enseignement Primaire". Et la séance est levée.

G.-E. MARQUIS,
Secrétaire.

Le congrès pédagogique de Hull

Du 6 au 11 juillet dernier, s'est tenu à Hull un congrès pédagogique pour les institutrices de cette partie du diocèse de Ottawa située dans la Province de Québec. C'était le seul diocèse où un tel congrès n'avait pas encore été tenu. On se rappelle que le but des congrès pédagogiques diocésains, c'est de fournir aux institutrices l'occasion de se perfectionner dans l'art si difficile d'enseigner.

Environ deux cents institutrices ont pris part au Congrès. A la séance d'ouverture, Monseigneur Routhier, V. G. remplaçant S. Grandeur Monseigneur Gauthier, absent à Rome, a complimé délicatement le président du Congrès, l'honorable M. de LaBruère, pour le titre que Sa Sainteté lui avait récemment accordé à la demande de Son E. le Cardinal Bégin.

Dans son discours, le Surintendant a insisté sur l'importance de bien enseigner la langue française.

"Je ne puis comprendre, dit le Surintendant, l'opposition de certaines commission scolaires de ce district à l'enseignement de la langue française et je dois déclarer pour ma part que si après avis des commissions scolaires continuaient leur opposition à l'enseignement de la langue maternelle de nos enfants, je demanderais au gouvernement de leur retrancher les octrois scolaires annuels. Et si une institution se faisait dans ces circonstances la complice de ces commissaires, je dis qu'elle devrait être considérée comme une ennemie de sa race et de son pays.

"Enseignez les deux langues très bien si vous le pouvez, mais enseignez surtout très bien le français. Enseignez à vos enfants non seulement à bien, écrire la langue française, à la parler bien, mais surtout à l'aimer, vous rappelant toujours que le français au Canada fut le véhicule de la foi catholique et de l'évangélisation de ce pays."

Le programme suivant a été suivi durant le Congrès. Nous nous proposons de publier un résumé des conférences données pendant ce congrès.

Programme du Congrès de Hull.

Programme des séances du Congrès pédagogique des Institutrices du diocèse d'Ottawa, à Hull, du 6 au 11 juillet, 1914.

1er jour, lundi, 6 juillet, 1914, à 7.30 heures du soir. Ouverture du congrès sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique. Discours de circonstance.

2e jour, mardi 7 juillet, à 8.45 heures du matin. Conférence de l'abbé S. Corbeil, Principal de l'école normale de Hull. Sujet: LE CATECHISME A L'ECOLE PRIMAIRE.

10 heures du matin.—Conférence par M. J.-P. Labarre, Principal de l'école Champlain, à Montréal. Sujet: L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE.

2.45 heures de l'après-midi.—Conférence par le même. *Sujet:* CONTINUATION DU MEME SUJET.

3e jour, mercredi, 8 juillet, 8.45 heures du matin. Conférence par M. A. Bouvrette professeur à l'école normale de Hull. *Sujet:* LES PRINCIPAUX DEVOIRS D'UNE INSTITUTRICE.

10 heures du matin.—Conférence par M. B.-O. Filteau, professeur à l'école normale de Nicolet. *Sujet:* L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMETIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE.

2.45 heures de l'après-midi.—Conférence par le même. *Sujet:* CONTINUATION DU MEME SUJET.

4e jour, jeudi, 9 juillet, 8.45 heures du matin. Conférence par M. H. Nansot, inspecteur d'écoles. *Sujet:* L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE.

10 heures du matin.—Conférence par M. Chs.-A. Lefèvre, directeur général de l'enseignement du dessin. *Sujet:* L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE.

2.45 heures de l'après-midi.—Conférence par le même. *Sujet:* CONTINUATION DU MEME SUJET.

5e jour, vendredi, 10 juillet, 8.45 heures du matin. Conférence par M. G.-E. Marquis, inspecteur d'écoles. *Sujet:* L'ENSEIGNEMENT BILINGUE A L'ECOLE PRIMAIRE.

10 heures du matin.—Conférence par M. H. Nansot, inspecteur d'écoles. *Sujet:* DES LECONS DE CHOSÉS.

2.45 heures de l'après-midi.—Conférence par M. O.-E. Dallaire, directeur de l'école provinciale d'industrie laitière à St-Hyacinthe. *Sujet:* L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE.

6e jour, samedi, 11 juillet, Clôture du Congrès.

Les congrégations enseignantes et le progrès pédagogique

Sous ce double titre, nous lisons dans *La Vérité*, du 25 juillet dernier :

"*Le Devoir* de samedi publie un intéressant article de M. l'abbé Perrier sur le congrès pédagogique annuel des Clercs de Saint-Viateur.

"Toutes nos communautés enseignantes consacrent chaque année, durant les vacances, plusieurs jours pendant lesquels les Frères ou les Sœurs étudient les méthodes d'enseignement. Nos maisons religieuses ne sont pas fermées au progrès. En dépit de leur magnifique organisation pédagogique, souvent les congréganistes invitent des éducateurs du dehors à leur faire part de leur expérience.

"Il y a à peine une semaine, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, réunies au couvent de Saint-Roch de Québec pour la retraite annuelle, au nombre d'une couple de cents, invitaient l'Inspecteur général des écoles catholiques à leur donner une conférence pédagogique.

"Les congrès pédagogiques qui ont lieu annuellement chez les Frères et les Sœurs, constituent un véritable cours normal donné sans bruit et sans frais à plus de cinq mille instituteurs de notre province."

Le quatrième congrès Pédagogique de la Langue Française en Acadie

Ce congrès a été tenu au Cap-Pelé pour les instituteurs et les institutrices des comtés de Westmorland, Kent et Northumberland. Organisé par M. l'abbé D.-L. Léger, ce congrès a remporté un grand succès.

DANS NOS ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI.

Association pédagogique Sainte-Ursule.

Séance donnée à l'occasion de la visite de M. l'Inspecteur général, le 28 mai, 1914.

Programme

1. Entrée: "Rhapsody March" *Franz Liszt*; Mlles J.-A. Rioux, Im. Côté, M. Routhier, Al. Duval.
2. Lecture du procès-verbal.
3. Bienvenue à M. l'Inspecteur général, Mlle la Présidente.
4. Duo: "Berceuse" *J. Brahms*; Mlles Eug. Roy et Isabella Côté.
5. Déclamations:
 - (a) Comment former la conscience, *E. Legouvé*; Mlle Alph. Côté. (b) L'éducation du courage *E. Legouvé*, Mlle Omérine Caze; (c) Le rôle des mères en éducation, *G. Maze-Sencier*, Mlle Maria Bellavance; (d) "Cette belle boue", *H. Lesserre*, Mlle Isabella Côté; (e) Le choix d'une vocation, *Florian*, Mlle Antoinette Lavoie.
6. Chœur: "Sérénade" *Schubert*, Chœur de l'Association.
7. Discussion pédagogique: La formation de la volonté, Mlles Arm. Lavergne, Al. Duval, Bern. Bourgoing. Objections par: Mlles Alph. Côté et Al. Chénard.
8. Solo de piano: "Cavatine" *J. Raff*, Mlles Imelda Côté et Alice Duval.
9. Conférence: qualités religieuses de l'éducatrice, M. le Principal.
10. Chœur: "Ma nacelle". Chœur de l'Association.
11. Rapport du Comité du Bon Parler, Mlle la Présidente.
12. Distribution des médailles du Bon Parler.
13. Drame "Sainte-Clotilde". (3e acte). *Lemeunier*.
14. Allocution par M. l'Inspecteur général.
15. Chœur final: "Je me souviens" *J. Vérina*.
16. Sortie: "First Regiment march" *F.-J. Kelly*, Mlles Im. Côté, J.-A. Rioux, E. Routhier, Alm. Tremblay.

"Per angusta ad augusta"

Convention des anciennes élèves de l'école Normale de Notre-Dame, Montréal

Mardi, le 28 juillet dernier, à l'école normale des filles de la Congrégation Notre-Dame, 992 rue Sherbrooke ouest, il y eut réunion de toutes les anciennes élèves de cette institution. Nous reproduisons ici, le compte rendu de la fête que le *Devoir* du 1er août a publié:

"Dès 8 heures, les corridors, silencieux depuis la fin de juin, retentissaient des "Bonjour" joyeux de deux cents jeunes filles, venues des quatre coins de la province, pour revoir leurs maîtresses, et revivre avec des compagnes aimées, les souvenirs de quinze années. Les plus frais rayons d'un beau soleil de juillet ont doré toute la fête de famille.

Après la visite de la maison, et la réception de la Mère Supérieure de l'Ecole, les invitées furent conviées à la vaste salle à manger, où les attendait un superbe dîner. Jamais plus d'entrain et de joyeux propos n'avaient égayé le grave réfectoire des Normaliennes.

La révérende Mère Supérieure Générale, les Mères Provinciales et les anciennes maîtresses ont eu leur réception à 2 heures. On évoqua longuement le souvenir de la vénérée Mère Saint-

Anaclet, fondatrice et première directrice de l'École, qui travailla jusqu'à sa mort au perfectionnement de l'œuvre chère à son cœur. Cette œuvre, commencée avec douze élèves, il y a quinze ans, dans le modeste local de la rue Notre-Dame, compte aujourd'hui 1,129 élèves inscrites, 592 diplômées et plus de 300 dans l'enseignement.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, qui nous avait fait l'honneur d'accepter d'adresser la parole aux jeunes congressistes, pour cause d'indisposition a dû nous priver du bonheur de l'entendre. Monsieur l'abbé Dubois, ex-principal, M. l'abbé Desrosiers, principal, M. l'abbé Legrand, P. S.S., ancien aumônier, et M. l'abbé Fournet, aumônier de la Maison-Mère, ont bien voulu, en termes différents, mais bien appréciables, parler à l'assemblée.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina une fête si belle, puis on se dispersa emportant dans son cœur un souvenir de plus et le regret de se séparer si tôt. Quatre-vingt-quatre anciennes élèves prolongent leur bonheur dans le silence d'une retraite fermée qui se terminera dimanche matin."

Discours de M. l'abbé Desrosiers.

Voici le texte des discours prononcé par M. l'abbé Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, dont l'École normale de la Congrégation Notre-Dame est l'un des départements: Monsieur le Président.

Vous avez devant vous la meilleure preuve de la valeur de l'œuvre que poursuivent les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à leur école normale de Montréal. Plus de 200 anciennes élèves se sont réunies pour entendre une fois de plus vos lumineuses paroles, pour revoir leurs Mères bien-aimées, pour raviver des souvenirs que la distance et le temps ont épurés; mais surtout elles sont venues pour retremper leur courage à la source où s'est abreuvée leur jeunesse studieuse, dans cette même maison qu'elles vont transformer en une solitude où la prière, la méditation, l'étude de leur œuvre de charité et d'apostolat, prendront pendant quelques heures toutes leurs âmes unies dans une même pensée sociale et chrétienne.

Comment pourraient-elles mieux pratiquer les conseils et surtout les exemples que n'ont cessé de leur donner les directrices de cette institution de formation pédagogique. Leur geste vaut mieux que toutes les paroles.

Le bien qu'elles ont fait à la jeunesse depuis leur sortie de l'École normale, elles seraient peut-être étonnées qu'on en fit l'éloge. Les interroger serait provoquer la même réponse: j'ai tout simplement essayé de faire mon devoir. Mais pour une institutrice catholique, ce mot ne renferme-t-il pas tout un vaste programme dont l'application demande toutes les lumières de son esprit et toutes les ardeurs de son âme? Faire son devoir, c'est être dans l'habitude de profiter de toutes les occasions pour éclairer l'esprit de l'enfant, former son cœur et son caractère, faire de son âme ce que Plutarque voulait qu'on en fit: bien plus un foyer à réchauffer qu'un vase à remplir. Avec l'instruction qui s'exprime par une cote ou un coefficient, il y a à développer les qualités morales et sociales qui donnent leur vraie valeur à tous les états et à toutes les professions. Il faut surtout en fortifiant l'énergie de la volonté et le sentiment du devoir inspirer l'esprit de sacrifice, de dévouement, de travail et de discipline morale. Car c'est là, bien plus que dans les connaissances professionnelles proprement dites que consiste l'éducation nationale. Il faut apprendre à l'enfant à se gouverner lui-même d'après les principes de sa droite raison et de sa foi chrétienne, développer les puissances de sa nature, mais pour la dominer, pour la spiritualiser ou comme on l'a dit plus justement "pour organiser le règne humain dans la nature." C'est ainsi qu'on inspire à l'individu la dignité d'être social qui fait qu'il se sent plutôt né pour la société ou plutôt pour le prochain, suivant ces belles paroles d'un célèbre penseur: "La société humaine est fondée sur le don mutuel ou le sacrifice de l'homme à l'homme, ou de chaque homme à tous les hommes, et le sacrifice est l'essence de toute vraie société." (Ins. et Ed., p. 87.)

Et voilà bien le but de l'éducation de tout homme, cœur, esprit, volonté, sensibilité, idée de Dieu et de notre dépendance absolue vis-à-vis de lui.

C'est ce que croient fermement et ce que n'ont cessé de pratiquer ces éducatrices de la jeunesse. C'est par là aussi qu'elles ont accompli tout leur devoir, puisque avant de s'appartenir à elles-mêmes elles ont été les dévouées servantes de la patrie et de l'Eglise. Pour raviver leur foi dans la valeur de leur œuvre d'éducation, elles se sont éclairées des doctrines et des expériences des éducateurs et des éducatrices de tous les temps et de tous les pays. Brunetière a écrit un jour: "Ayons avant tout des professeurs qui ne songent qu'à professer et moquons-nous de la pédagogie." Vous avez, Mesdemoiselles, suivi le premier conseil, et vous avez bien fait de négliger le second. Votre expérience personnelle vous a permis d'apprécier les principes et les méthodes de l'art d'enseigner, et, mieux que jamais sans doute, vous comprenez que la meilleure volonté servie d'ailleurs par des qualités intellectuelles éminentes dispense rarement d'un apprentissage qui diminue les chances d'erreurs, les tâtonnements, disons le mot, les sacrifices d'enfants. Ce fut là une des pensées suprême de la vénérable fondatrice de cette école normale: la Mère Saint-Anaet, qui a condensé de longs et patients efforts pour doter sa communauté et la région de Montréal, d'une maison de formation pédagogique qui devait être la première d'une série déjà longue d'œuvres similaires. Et si je remarque que c'est parvenue à la pleine maturité de son talent et de sa vision d'éducatrice, qu'elle songea à cette œuvre, je suis certain qu'elle a voulu, en fondant un séminaire d'institutrices, mettre le couronnement à sa féconde carrière. Peut-on se défendre de vouloir, au déclin de sa vie, concentrer sur une œuvre qui donne l'unité à des multiples travaux, le meilleur de son esprit et de son cœur. L'Ecole normale a hérité de tout son esprit de sacrifice et de dévouement. Je n'en veux donner pour preuve que le grand nombre des normaliennes qui ont persévéré longtemps ou qui sont restées dans l'enseignement et surtout, devrais-je dire, surtout, dans le groupe de celles qui ont fait de l'enseignement leur unique carrière: je veux dire les 107 normaliennes entrées dans des communautés religieuses enseignantes.

Mesdemoiselles, vous reconstituerez, pendant les quelques heures que vous allez passer ensemble, le milieu où vous avez vécu au vieux couvent de la rue Saint-Jean-Baptiste. Vous verrez défilé dans vos souvenirs, votre vénérable Mère fondatrice, vos bien-aimés directrices et professeurs, l'austère M. Verreau, qui eut l'insigne bonheur de doubler l'étendue de son domaine pédagogique; M. Dubois, qui consolida votre œuvre, enfin votre vénérée directrice actuelle, introduisant dans son palais pédagogique de la rue Sherbrooke le bataillon des cadettes.

Jouissez du bonheur de vivre quelques instants encore dans l'intimité de vos dévoués professeurs et de vos compagnes d'études, surtout d'avoir fait du bien, un bien inappréciable, à une multitude d'enfants.

Puis vous retournerez à votre poste d'éducatrices, encouragées, réconfortées et plus que jamais vous vous dévouerez à votre belle œuvre sociale et chrétienne, dans l'intérêt et pour l'honneur de votre patrie et de l'Eglise.

Nouveaux Inspecteurs d'Ecoles

Par un arrêté en date du 26 juin 1914, M. E. L'Italien, instituteur, a été nommé inspecteur pour le comté de Bonaventure et une partie de celui de Matane, en remplacement de M. G.-E. Marquis, démissionnaire.

Par un arrêté en conseil en date du 11 juillet 1914, M. Maxime Frédéric a été nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Napierville, Iberville et Saint-Jean et partie des comtés de Missisquoi et Laprairie.

Nous félicitons ces deux nouveaux inspecteurs et formons des vœux pour que leur nouvelle carrière soit longue et fructueuse.

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

CIRCULAIRE AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS DES ECOLES CATHOLIQUES.

Québec, 15 juin, 1914.

MM. LES COMMISSAIRES ET LES SYNDICS
DES ECOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

MESSIEURS,

Je sou mets à votre sérieuse attention les sujets importants qui suivent :

LE FONDS DES ECOLES PUBLIQUES

Il est de mon devoir de vous rappeler que depuis juillet 1913, le fonds des écoles publiques n'est plus distribué entre les commissions scolaires proportionnellement au chiffre de la population constaté par le dernier recensement fédéral, mais "proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure." (1)

Je vous le disais dans ma circulaire du 28 mars 1913, et je vous le rappelle aujourd'hui: la loi exige maintenant que le rapport annuel de chacune des commissions scolaires, rapport que le secrétaire-trésorier doit m'adresser avant le 15e jour de juillet, soit attesté sous serment.

LE RECENSEMENT DES ENFANTS DE CHAQUE MUNICIPALITE SCOLAIRE

J'attire de nouveau l'attention des secrétaires-trésoriers sur l'article 2768 du code scolaire, relativement au recensement annuel des enfants de la municipalité scolaire.

Quelques secrétaires négligent cet important devoir et mettent ainsi mon département dans l'impossibilité de dresser des statistiques complètes. D'autres font faire le recensement par les titulaires des écoles, ce que je ne puis permettre.

Les commissaires et les syndics devront, le cas échéant, rappeler les secrétaires négligents à leurs devoirs.

ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Voilà l'époque du renouvellement des engagements très avancée. Réfléchissez bien, Messieurs, à la grave responsabilité qui vous incombe en cette occurrence. Assurez-vous, si ce n'est déjà fait, les services des maîtres et des maîtresses qui accomplissent bien leur tâche, qui font réellement une bonne classe. Rengagez à tout prix de tels maîtres et de telles maîtresses; augmentez leur traitement par esprit de justice et aussi pour les conserver à la municipalité. On ne saurait trop payer le bon instituteur ou la bonne institutrice.

Quant aux écoles qui deviendront vacantes à la fin de la présente année scolaire, n'attendez pas trop longtemps pour les pourvoir de maîtresses ou de maîtres compétents. Acquitez-vous de ce devoir dès maintenant: n'attendez pas au mois d'août, il serait trop tard alors. En cas d'urgence seulement vous devrez avoir recours à des institutrices non diplômées, et, dans ce cas,

(1) Loi amendant la loi de l'Instruction publique, 3 Geo. V, chap. 26.
Voir l'article 2789 du Code scolaire, article non modifié.

demandez l'autorisation conformément à l'article 26 des *Règlements Refondus* du Comité catholique. Faute de se conformer à ces règlements si sages, vous exposez votre municipalité à perdre les subventions du gouvernement.

De tous vos devoirs, Messieurs, le choix des instituteurs est le plus important, et je compte sur votre patriotisme pour que vous l'accomplissiez judicieusement.

Veillez agréer,

Messieurs,

L'hommage de mon profond respect,

BOUCHER DE LABRUIERE,

Surintendant.

P. S.—Le Secrétaire voudra bien remettre à chaque commissaire un exemplaire de la présente circulaire.

Circulaire aux Inspecteurs d'Écoles

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 22 juin, 1914.

Monsieur l'inspecteur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie d'un arrêté en conseil en date du 15 juin 1914, par lequel le gouvernement vous accorde la somme de \$300.00 pour frais de voyage comme inspecteur d'écoles.

Cet arrêté fixe les conditions requises pour que je puisse autoriser le paiement du dit montant de \$300.00. Ces conditions sont précises et vous devrez absolument vous y conformer, sans quoi vous m'obligeriez à vous priver en tout ou en partie du supplément de traitement que le gouvernement vient de vous accorder si généreusement.

J'attire particulièrement votre attention sur l'une d'elles: "à condition que l'inspecteur s'occupe exclusivement des devoirs de sa charge".

Je vous félicite, monsieur, pour la faveur dont vous venez d'être l'objet, et que vous saurez reconnaître, je suis convaincu, en continuant à remplir vos importants devoirs avec zèle, intelligence et dignité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'inspecteur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUIERE.

Surintendant.

Bureau Central des Examineurs Catholiques

SESSION DE JUIN 1914

Cette année 2,152 aspirants et aspirantes ont été admis à subir des examens.

Ces candidats se répartissent comme suit:

241 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique);

940 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle);

971 pour le diplôme d'école primaire élémentaire.

1,621 ont passé leurs examens avec succès, savoir:

756 pour le diplôme primaire élémentaire,
678 pour le diplôme primaire intermédiaire,
187 pour le diplôme d'école primaire supérieure.

De ce nombre étaient des reprises, c'est-à-dire des candidats qui, l'année précédente, avaient échoué sur une ou plusieurs matières.

531 n'ont pas réussi, savoir:

215 pour le brevet d'école élémentaire,
262 pour le brevet d'école intermédiaire,
54 pour le brevet d'école supérieure (académique).

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIERES	ELEMENTAIRE	MODELE	ACADEMIQUE
Prières et catéchisme	Bien	Très bien	Bien
Lecture française	Assez bien	Bien	Très bien
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très bien
Dictée française	Presque bien	Bien	Bien
Ecriture	Faible	Passable	Passable
Littérature (préceptes)	Bien	Bien	Très bien
Composition française	Bien	Bien	Bien
Histoire Sainte	Très bien	Très bien	
Histoire du Canada	Faible	Très bien	Très bien
Géographie	Passable	Bien	Bien
Instruction civique	Passable	Passable	Assez bien
Arithmétique	Très bien	Très bien	Très bien
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien
Toisé		Passable	Bien
Comptabilité	Très faible	Bien	Très bien
Pédagogie	Plus que bien	Bien	Très bien
Agriculture	Faible	Bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Bien	Bien	Très bien
Hygiène	Passable	Très bien	Très bien
Bienséances	Bien	Bien	Bien
Dessin	Bien	Bien	Bien
Histoire de France		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre		Bien	Très bien
Histoire des Etats-Unis			Bien
Histoire ancienne et romaine			Très bien
Histoire de l'Eglise			Bien
Algèbre			Bien
Physique			Très bien
Cosmographie			Bien

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Dictée anglaise.....	Très bien.....	Bien.....	Très bien.....
Composition anglaise.....	Très bien.....	Très bien.....	Très bien.....
Littérature anglaise.....	Faible.....	Faible.....	Très faible.....

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS.

Grammaire anglaise.....	Passable.....	Bien.....	Très mal.....
Dictée anglaise.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Composition anglaise.....	Très faible.....	Assez bien.....	Très faible.....

Notes du Bureau

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes: BREVET ELEMENTAIRE: Lecture française, *assez bien*; Histoire du Canada, *faible*; Tenue des livres et Comptabilité domestique et agricole, *très faible*; Ecriture, *faible*; Géographie, *passable*; Instruction civique, *passable*; Hygiène, *passable*; Agriculture, *faible*. —BREVET INTERMEDIAIRE: Ecriture, *passable*; Instruction civique, *passable*; Toisé, *passable*. —BREVET SUPERIEUR: Ecriture, *passable*; Instruction civique, *assez bien*.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ELEMENTAIRE: Grammaire anglaise, *passable* et Composition anglaise, *très faible* pour les aspirants de langue française.—BREVET INTERMEDIAIRE: Littérature, *faible*; Composition anglaise, *assez bien* pour les aspirants de langue française.—BREVET SUPERIEUR: Littérature, *très faible* et Composition, *très faible* pour les aspirantes de langue française.

Relativement à la composition française, prévenir les aspirants qu'elles doivent traiter le sujet donné.

Ecoles normales Catholiques de la Province de Québec

LISTE DES DIPLOMES ACCORDES EN 1914.

ECOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Elèves-Institutrices

DIPLOME ACADEMIQUE.—Avec distinction: Mlles Berthe Potvin, Marie Gilbert.

DIPLOMES MODELES.—Avec grande distinction: Mlles M. Blanche Tremblay, M.-Luce Touzin.

Avec distinction.—Mlles Albina Desbiens, Berthe Boivin, Rose-Alma Audet, Georgette Ville-neuve.

Satisfaisant.—Mlles Flora Côté, Clorilia Gagnon.

DIPLOMES ELEMENTAIRES.—Avec grande distinction: Mlles M.-Desneiges Blackburn, Marie Tremblay, Laurette Tremblay, Clémence Tremblay.

Avec distinction.—Mlles Blanche-Alice Tremblay, Laura Jobin, Donalia Maltais, Marguerite Vaillancourt, Ursule Lajoie, Wilburge Croft, Clara Jobin, Antonie Simard, Alice Côté.

Satisfaisant.—Mlles Lucie-Anna Turcotte, Jeanne Vézina, Claudia Gagnon, Alice Harvey, Alida Beaulieu, Lucie-Anna Boudreau, Blanche Bouchard, Julie-Anna Desbiens.

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

DIPLOMES ACADEMIQUES.—*Avec grande distinction:* Mlles Yvonne Voyer, Maria Bellavance, Bernadette Bourgoing.

Avec distinction.—Mlle M.-Eugénie Roy.

DIPLOMES MODELES.—*Avec grande distinction:* Mlles Alphonsine Côté, Marie Gagnon, Alice Chénard.

Avec distinction.—Mlle Yvonne Lepage.

Satisfaisant.—Mlles Elise McMullen, Maria Ross, Edith Chénard, Laura Bérubé.

DIPLOMES ELEMENTAIRES.—*Avec grande distinction:* Mlles Eugénie Gagné, Aimée Morais.

Avec distinction.—Mlles Rose-Aimée Bellavance, Ernestine Ouellet, Anaïs Lavoie, Alberta Briand, Alphonsine Leblanc, Ida Roussy, Laurence Côté, Marie-Luce Lebel, Yvonne Fortin, Elmire Ouellet, Anne-Marie Voyer, Hélène Gaudrault, Jeanne Fortin, Antoinette Pinard.

Satisfaisant.—Mlles Emma Roussel, Azilda Leblanc, Annonciade Rioux, Hénédine Belles-Isles, Juliette Lavoie, Agnès Desrosiers, Blanche Turcotte, Anitha Paturel.

DIPLOME ELEMENTAIRE ANGLAIS.—Mlle Ida Roussy.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER (MONTREAL)

ELEVES-INSTITUTEURS

DIPLOMES ACADEMIQUES, 11.—*Avec distinction:* Liguori Louis-Seize, Horace Morin, Harry Lessard, et Elphège Lefebvre. *Diplomes:* Lucien Hébert, Armand Hay, Marc-Antoine Gravel, Ernest Sauvage, Albert Sauvé, Maurice Tassé, Hilarion Leroux (ancien élève-maître).

DIPLOMES MODELES.—*Avec distinction:* Rodolphe Marcil, Joseph Colpron. **DIPLOMES:** Henri Purenne, Euclide Deschatelets, Henri Guay, Eugène Deslauriers, Louis-Philippe Paré, Rosario Paquin, Georges Sauvage, Léo Tassé, Armand Brazeau, Albert Lefrançois, et Honorius Aubry.

DIPLOMES ELEMENTAIRES, 13.—*Avec distinction:* Euclide Trudeau, Bertrand Landry et Louis Laurence. *Diplomes:* Gédéon Coupal, Louis-Philippe Pallin, Lucien Giguère, Wilfrid Lanoie, Paul-Emile Beaulieu, Edmond Grignon, Armand Giroux, Arthur Girard, Arthur Lacombe, et Louis-Joseph Sylvestre.

ELEVES-INSTITUTRICES

(Ecole normale de la Cong. N.-D.)

DIPLOMES ACADEMIQUES.—*Avec distinction:* Evanna Charlebois, Anna Gingras, Cécile Lortie, Marguerite Dumontet, Albina Tétrault, Albertine St-Georges, Marguerite Colpron, Lucienne Legrand, Dolores Legrand.

DIPLOMES MODELES.—*Avec grande distinction:* Alida Blanchard, Emma Flynn.

Avec distinction.—Marie-Louise Bourdon, Angéline Cédras, Dolores Circé, Germaine Trudeau, Bernadette Chartrand, Marie-Joséph Mathieu, Valérie Métivier, Ida Villeneuve, Joséphine Villeneuve, Anna Sarrasin, Emilia Boivin, Aline Désautels. *Diplomes:* Delphine Gagnon, Cordélia Lessard, Gabriel Lacroix, Rose Hoey.

DIPLOMES ELEMENTAIRES.—*Avec distinction:* Germaine Forest, Alice Lyons, Antoinette Rajotte, Yvonne Robidoux, Antoinette Dubreuil, Jeanne Lavallée, Marie-Angé Béchard, Marguerite Barette, Aurore Séguin, Marthe Lefebvre, Antoinette Girard. *Diplomes:* Yvonne Gervais,

Marie-Anne Miron, Alice Bédard, Rose-Alba Denault, Dolorès Bienvenue, Irène Roy, Laurentia Langlois, Cécile Séguin, Hélène Thibodeau, Juliette Robert, Marie-Jeanne Meloche.

DIPLOMES ELEMENTAIRES ANGLAIS.—*Avec distinction*: Alida Blanchard, Albertine St-Georges, Albina Tétrault. *Diplomes*: Evanna Charlebois, Marguerite Dumontet.

DIPLOMES ELEMENTAIRES FRANÇAIS.—*Avec distinction*: Cécile Lortie, Aline Désautels.

ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

COURS ACADEMIQUE.—*Avec grande distinction*: Mlles Dorilda Guérard, Blandine Robitaille. *Avec distinction*.—Mlle Annette Fournier.

Satisfaisant.—Mlle Alphonsine Gadoury.

COURS MODELE.—*Avec grande distinction*: Mlle Marie-Anne Gauthier.

Avec distinction.—Mlles Yvonne Coutu, Floriane Magnan, Bernadette Laporte.

Satisfaisant.—Mlles Raphaëlla Sylvestre, Lucienne Farly.

COURS ELEMENTAIRE.—*Avec grande distinction*: Mlle Elisabeth Robillard.

Avec distinction.—Mlles Marie-Anne Lefrançois, Marie-Ange Magnan, Rose Mireault.

Satisfaisant.—Mlles Eva Pelland, Ida Thériault, Emilienne Coutu, Alice Robillard, Jeanne Pelland, Albina Moreau.

COURS ELEMENTAIRE ANGLAIS.—*Avec distinction*: Mlles Blandine Robitaille, Anette Fournier.

Avec satisfaction.—Mlles Dorilda Guérard, Raphaëlla Sylvestre, Marie-Anne Lefrançois.

METHODOLOGIE

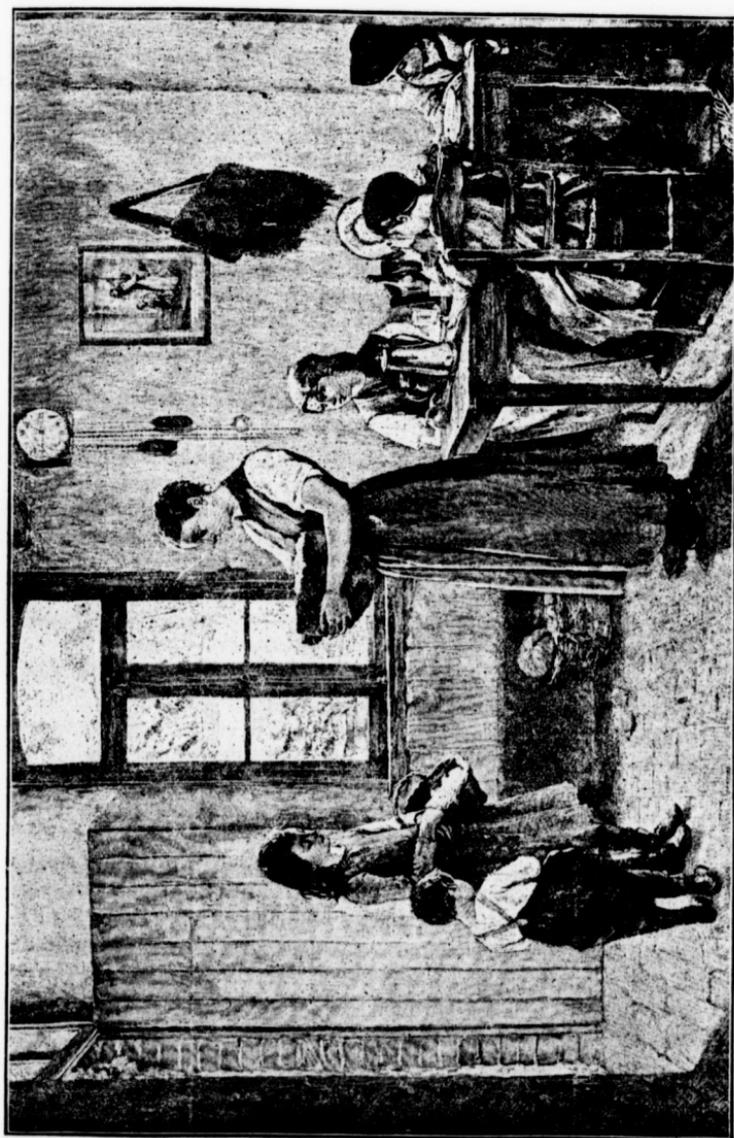
LA REDACTION A LA PETITE ECOLE

Les témoignages de satisfaction que nous avons reçus de personnes autorisées par leur expérience dans l'enseignement, nous engagent à continuer, encore cette année, l'usage des gravures pour les leçons de rédaction. La préparation faite par le maître et les élèves devant l'image est d'ailleurs de nature à développer chez les enfants l'esprit d'observation. Combien d'enfants et même de grandes personnes qui ne savent pas voir ce qui frappe leurs yeux, et cela uniquement parce que leur intelligence ne s'arrête pas à ce que le sens de la vue leur présente à observer. Il nous semble que pousser l'intelligence à penser à ce que voient les yeux est le meilleur exercice pour habituer les enfants à réfléchir. Et n'est-ce pas par l'observation et la réflexion que l'on s'instruit et que l'on acquiert réellement les connaissances d'une manière pratique?

Sans plus de préambule donnons le sujet choisi pour cette première leçon.

Le maître et les élèves sont devant l'image et la conversation est entamée comme suit:

Maître.—Regardez-bien cette image et pensez à ce que vous voyez; je vais ensuite vous faire causer sur ce que vous aurez observé. (*Laisser quelques instants aux élèves pour étudier l'image*). Je suis certain que vous



avez vu déjà bien des choses. Voyons, où se passe la scène que représente la gravure ?

Elève.—Monsieur, c'est dans une maison.

M.—Oui; mais vous pourriez donner plus de détails. . . . Est-ce dans une maison riche ou dans une maison ordinaire? Qu'en pensez-vous ?

E.—M., je crois que c'est dans une pauvre maison.

M.—Qu'est-ce qui vous fait penser ainsi.

E.—On voit cela aux meubles et aussi au costume des personnes.

M.—Pourriez-vous nous dire un peu en détail l'aspect intérieur de la maison ?

E.—On voit une table bien simple et quelques pauvres chaises; au mur, un sac de chasseur est accroché près d'une image qui est le seul ornement; une vieille horloge à poids marque midi et trois quarts; le panier à ouvrage de la mère est à terre, au bas de la fenêtre qui donne sur le jardin; la porte est toute grande ouverte.

(Tous ces détails seront trouvés au moyen de sous-questions, s'il est nécessaire).

M.—Très bien! Maintenant, à quel moment de la journée se passe l'action ?

E.—Je pense que c'est à midi, car la famille est à la table pour le dîner.

M.—Ça pourrait aussi bien être le matin pour le déjeuner, ou le soir pour le souper. . . . qu'en pensez-vous ?

E.—Si c'était au repas du matin ou à celui du soir, le père de famille serait à la table. Je crois qu'il est allé travailler au loin et qu'il a emporté son repas du midi.

M.—Voilà qui est bien pensé. . . . Regardez l'horloge. . . .

E.—M., elle marque midi et trois quarts.

M.—Elle est peut-être arrêtée ?

E.—Non, M., le balancier penché indique qu'elle marche.

M.—Très bien! . . . Quelles personnes voyez-vous à la table ?

E.—Trois enfants, deux filles et un garçon.

M.—Est-ce qu'ils se tiennent bien en mangeant ?

E.—M., ils ont arrêté de manger pour regarder deux enfants étrangers qui sont près de la porte. Il n'y a que la plus petite fille qui finit sa soupe.

M.—Ne remarquez-vous rien sur sa manière de faire ?

E.—Oui, M., elle boit à même son assiette au lieu de se servir de sa cuillère.

M.—Et sa mère la laisse faire ?

E.—M., elle ne la voit pas, car elle tourne le dos.

M.—Pourquoi tourne-t-elle le dos ?

E.—Pour répondre aux deux enfants qui viennent d'entrer.

M.—Que pensez-vous de ces deux enfants ? Sont-ils de la famille ?

E.—Non, M., ce sont deux enfants étrangers, une petite fille d'une dizaine d'années avec son petit frère de quatre ou cinq ans.

M.—Et que viennent-ils faire ?

E.—Ce sont des petits pauvres qui viennent demander la charité.

M.—Ont-ils l'air d'enfants habitués à quêter ?

E.—Non, M., probablement que leur père est malade et ne peut pas travailler; ils ont l'air d'être bien polis; la petite fille baisse les yeux en demandant l'aumône et le petit garçon tient poliment sa casquette de ses deux mains et baisse la tête comme s'il était gêné.

M.—La petite fille a-t-elle déjà reçue l'aumône dans d'autres maisons ?

E.—Oui, M., car on voit déjà quelque chose dans le panier qu'elle tient au bras.

M.—Pensez-vous qu'elle va encore obtenir quelque chose dans cette demeure ?

E.—Oui, M.; la mère de famille taille un morceau de pain qu'elle va sans doute donner à ces pauvres enfants, car son visage montre bien qu'elle a pitié d'eux.

M.—Les enfants de la maison ont-ils l'air de s'intéresser à ces pauvres petits ?

E.—Oui, M., la grande fille et son petit frère; mais la plus petite continue de lécher son assiette en regardant du coin de l'œil. Elle est trop jeune pour comprendre la misère; elle n'a peut-être jamais manqué de rien.

M.—Cela est bien pensé. Maintenant, en considérant les visages des personnes de la famille, quels sentiments y lisez-vous ?

E.—On voit que tous ont pitié de ces pauvres enfants.

M.—Que feriez-vous à leur place ?

E.—Je donnerais certainement quelque secours à ces pauvres petits, comme le fait la mère de famille.

M.—C'est en effet ce que vous feriez tous, car vous avez bon cœur et vous connaissez bien le proverbe: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu". Cela veut dire que la charité attire les bénédictions de Dieu sur les cœurs généreux qui ont pitié des malheureux. A présent, vous êtes capables de composer une petite lettre à un de vos petits amis pour lui raconter ce que cette image vous a dit. Mais dans notre conversation nous avons causé de toutes choses un peu au hasard et sans ordre. Afin que votre travail soit plus facile et mieux ordonné je vais vous donner un canevas qui vous guidera pour faire une bonne petite lettre.

CANEVAS.—Vous écrivez à votre ami pour lui raconter ce que vous avez vu sur l'image—intérieur de maison de pauvres gens—temps où se passe la scène—pas de luxe, table, chaise—ce qu'on voit au mur, sur le plancher—on achève le repas—père absent—les enfants à table, ce qu'ils font—la petite n'a pas encore fini—vers la porte—les deux petits étrangers—ce qu'ils veulent—leur air—cause probable de leur misère—sentiments qu'éprouve la famille—ce qu'on voit sur les visages—ce que fait la mère de famille—image bien simple mais belle et touchante—réflexion amenant le proverbe connu "Qui donne aux pauvres" Explication du proverbe—

Terminer en invitant l'ami à faire part aussi de ce qui l'aura intéressé—
formule de la fin.

(Il est évident que le canevas ne laisse pas grand chose à faire; mais on peut le simplifier si on le trouve trop détaillé).

Les élèves ainsi bien préparés pourraient faire quelque chose dans le genre de ce qui suit:

Mon cher Lucien,

Je veux te raconter aujourd'hui ce que j'ai vu sur une simple image que le maître nous a montrée à l'école en nous faisant causer sur le sujet qu'elle représente.

C'est l'intérieur d'une maison de travailleur. Les enfants sont à table et finissent leur repas de midi. On ne remarque aucun luxe dans cette humble demeure: une simple table et quelques chaises, une image fixée au mur, près de la vieille horloge à poids, un sac de chasseur accroché au mur, c'est tout ce que l'on voit, avec le panier à ouvrage de la mère posé à terre sur le plancher au bas de la fenêtre qui donne sur le jardin. La famille achève son repas; le père est absent, il a dû emporter son dîner en allant au travail; la grande sœur et son jeune frère ont fini de manger, mais la petite lèche encore son assiette en regardant du coin de l'œil vers la porte toute grande ouverte. C'est que deux pauvres enfants: une petite fille de dix ans et son petit frère sont entrés, en restant bien près de la porte. La petite fille un panier au bras, le petit garçon la casquette à la main demandant bien timidement la charité. On voit que ce sont des enfants bien élevés qu'une misère passagère oblige probablement à demander du secours.

Toute la famille éprouvé de la pitié pour ces pauvres petits; on le voit sur tous les visages, et la mère de famille est debout coupant une bonne tranche de pain pour les petits malheureux.

C'est une image bien simple, mais bien belle et bien touchante, j'ai pensé en la voyant que ce doit être un grand bonheur de pouvoir faire la charité, et de plus Dieu bénit celui qui donne, car le proverbe le dit: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu".

J'espère, mon cher Lucien, que tu ne te gêneras pas pour m'écrire et me faire part de quelque chose qui t'auras intéressé à l'école.

Ton ami sincère,

X.....

Dans l'exercice de préparation orale, les élèves ont fait un exercice propre à leur apprendre à s'exprimer par la parole, Il faut par des exercices fréquents leur donner occasion de *parler avec leur main*, c'est à dire d'écrire ce qu'ils savent dire. Il serait à désirer qu'ils en vinsent à n'avoir pas

plus de difficulté à *écrire* qu'à parler. Or ce n'est qu'en écrivant souvent qu'on apprend à écrire; surtout en écrivant ce que l'on pense soi-même, ce que l'on pourrait dire sur un sujet connu.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRES LA METHODE NATURELLE

You see how many persons in the picture? *Or* In the picture, you see how many persons? *Or* How many persons do you see in the picture? *Or* In the picture how many persons do you see? *Ans.* I see three persons in the picture. *Or* In the picture I see three persons.

Are they all grown-up persons? No they are not all grown-up persons.

How many are grown-ups? One is a grown-up.

What are the two persons who are not grown-up? They are boys.

Is the grown-up a man or a woman? He is a man.

What is his color? It is black.

What color is he? He is black.

A black man is what? A black man is a negro.

What is his trade? It is that of cook.

How do you know that the negro is a cook? I know that the negro is a cook by his coat, his apron and his cap.

What is there about the negro's coat to make you think that he is a cook? Its color, which is white, leads me to think that he is a cook.

Why does a white coat make you think the negro a cook? It makes me think the negro a cook because cooks and bakers generally wear white coats.

Why do you suppose he is a cook because he has on an apron, *or* because he has an apron on? Do not men in some other trades wear aprons? Yes, men in some other trades also wear aprons, but they don't wear white aprons.

Name some other tradesmen who wear aprons? Blacksmiths, shoemakers, saddlers, etc.

In what do blacksmiths work? Blacksmiths work in iron.

In what do shoemakers work? They work in leather.

In what do saddlers work? They work in leather?

What is a blacksmith who shoes horses called? He is called a farrier.

From what is the word farrier taken? It is taken from the French word *ferrer*, which means to iron, to put irons on.

You say the negro's cap makes you know him for a cook, are there only cooks who wear caps? No all sorts and conditions of men wear caps,

caps of all sorts, kinds, shapes, fashions and makes, but only cooks wear caps of the sort worn by the darky in the picture. It is a cook's cap.

Don't you find it a little singular for a cook to wear a cap? No I don't find it singular in the least for a cook to wear a cap.

Does he wear it to keep his head cool? No, he does not wear it to keep his head cool.

Why does he wear it? He wears it to prevent any hairs that may drop from his head, from falling into the food.

What is the color of the negro's trousers? It is black.

Do you see much of his trousers? No, I don't see much of his trousers.

Why don't you see much of his trousers? I don't see much of them because the greater part of them is hidden by his apron.

Why does he wear an apron? He wears an apron to protect his trousers.

If he wears an apron to protect his trousers why does he not wear something else to protect his apron? The apron does not need to be protected, when it is soiled it is an easy matter to have it washed while it is not an easy matter to have trousers cleaned.

On the negro's face what is there? There is a broad smile on the negro's face.

While smiling what does the black cook show? While smiling he shows his teeth.

Are they small teeth? They are big teeth.

Are they white or black? They are very white.

Is it not strange that a blackman should have very white teeth? No, it is no more strange that a blackman should have very white teeth than that a black cow should give white milk. What is really strange though is that many white men have black teeth and worse still, some have black hearts.

Is the negro sitting or standing? He is standing.

Where is he standing? He is standing on the landing in front of the door of a house.

How many steps lead up to the landing? Three steps lead up to the landing.

Where are the two boys? One is standing on the first step below the landing, while the second boy has one foot on the ground with the other foot resting on the first step from the ground.

About where on the first step below the landing is the first boy standing? He is standing on the step about the middle.

In what direction is he turned? He is turned so as almost to face the boy at the bottom of the steps.

Is the other boy standing opposite the middle of the steps? No he is not standing opposite the middle of the steps.



Where is he standing? He is standing a little to the left of the boy who is higher up.

What animal is there in the picture? There is a dog in the picture.

Is it a big dog? No, it is not a big dog, it is a small dog.

What kind of dog is it? I don't really know, I think it is a fox-terrier.

What is a fox-terrier? It is a small dog, white, its ears are generally black, and its hair and tail are short. It hunts rats, rabbits and foxes.

Where is the dog standing? It is standing on the ground near the boy who has one foot on the ground and the other on the first step.

Describe the position of the negro, the two boys and the dog. On the landing with his back to the open door is the negro, a step below stands the first boy, a little to his left and two steps lower down is the second boy with the dog on the ground quite close to him.

Where has the boy who is close to the cook come from? He has come out of the house.

How do you know that he has come out of the house? I know that he has come out of the house because he is in his bare head.

Have you any other reason for saying that he has come out of the house?

Yes, I have an other reason for saying that he has come out of the house.

What is it? His back is turned to the house and he appears to be going down the steps.

Has he anything in his hands? Yes, he has a bowl in his hands.

How is he holding it? He is holding it with both hands.

Is it a big bowl? No it is not a big bowl.

What kind of bowl is it? It is a porridge bowl.

Do you see any thing in it? Yes I see something in it?

What do you see in it? I see the handle of a spoon.

Is there anything else in it do you suppose? Yes I suppose there is something else in it.

What makes you suppose there is something else in it? The careful way in which the boy is carrying the bowl makes me suppose there is something else in it?

What is in it do you think? I think there is *cream of wheat* in it.

Why do you think the bowl contains *cream of wheat*? Two things make think it contains *cream of wheat*: the first is that the picture is one of the *cream of wheat* company's advertising pictures; the second is the *cream of wheat* company's negro cook who figures in nearly all their pictures.

What is *cream of wheat*? It is wheat so prepared that when cooked it makes, it is said, a delicious, wholesome, nourishing breakfast food.

Why does the *cream of wheat* company publish pictures of this kind? It publishes these pictures in order to tempt such unfortunate persons as have not already tasted *cream of wheat* to buy a package of their appetizing preparation.

Does the publishing of these pictures produce any effect? Oh, yes it does.

What effect does it produce? Thousands of persons, who don't read advertisements and who would therefore never know anything about this dainty breakfast food, see the pictures, are interested, buy a package, and ever after have cream of wheat porridge for breakfast, at least that is what the company hopes.

There is something missing about the bowl, what is it? What is missing is steam, there should be a little steam rising from the bowl.

Why is there no steam? I don't know perhaps the cream or the milk which the cook put into it cooled it.

What do you imagine is the boy going to do with the bowl of cream of wheat? I think he is going to give it to the other boy.

What is the other boy? He is a newsboy.

What is a newsboy? A newsboy is a boy who sells or distributes newspapers.

Why do you say that he is a newsboy? I say that he is a newsboy, because he is holding a number of newspapers with his left hand.

Where is he holding them? He is holding them under his left arm.

Why does the first boy want to give a bowl of cream of wheat to the newsboy? I suppose he has a kind heart and he wishes to treat him to something good; again, may be, the newsboy been ill, this is his first outing since his illness and the kind hearted boy who lives in the house is showing his sympathy with the convalescent by offering him a bowl of nourishing Cream of Wheat; perhaps the boy's father sells Cream of Wheat and that the boy has taken this means to make known the many qualities of this most palatable of foods, etc.

At whom is the blackman smiling? He is smiling at the newsboy.

Why is he smiling at the newsboy? He is smiling at him because he is enjoying in advance the pleasure, which, he is sure, the newsboy will feel on tasting the delicious cream of wheat which he has just prepared.

At whom are the boys looking? They are looking at each other.

At what is the dog looking? It is looking at the bowl of Cream of Wheat.

If the dog could speak what think you would it say; I don't really know what it would say, I confess that I am not very intimate with dogs and have no idea of their thoughts with respect to Cream of Wheat.

Could you not make a guess on the subject? Yes certainly I may guess from the dog's deeply attentive look. That if it could speak it would say: "Please take notice that I am here". or "Kindly remember me, tis true, I'm only a dog, but some one has said: the dog is man's most faithful friend" or "Dear boy, a bowl full of that heavenly of Cream Wheat, for man's most faithful friend."

How is the boy with the bowl of Cream of Wheat dressed? He is dressed in a sailor suit.

What kind of trousers and stockings has he on? He has on short trousers and long stockings.

What sort of collar is there to his suit? There is a sailor-collar to his suit.

What color is the edge of the sailor-collar? It is white.

On the newsboy's head what is there. There is a cloth cap.

Do you see the newsboy's hair? I can see a part of it.

What part of it do you see? I see the part which comes below his cap.

Can you see his two ears? No, I can see only one of his ears.

Which of his ears do you see? I see his left ear.

Why can't you see his right ear? I can't see his right ear because his right side is turned to the house.

Do you see his right shoulder, his right-arm, and his right hand? No, I don't see them.

Why don't see them? I don't see them for the same reason that I don't see his right ear.

Can't you see his right-leg and his right-foot? I can see his right-knee, his right-leg from his knee down, and his right-foot.

How is it you can see his right-leg and foot and not his right-arm and hand?

I can see his right-leg and his right-foot because he has raised his right-foot and advanced it towards the left before placing it on the step.

Why, can you not see his right-leg above the knee? I can't see his right-leg above the knee because the upper part of his right-leg is hidden by the newspapers which he is holding in his left-hand.

What have you to say of the boy's left stocking? It has slipped down a little and left part of his leg uncovered.

What is the attitude of the newsboy? It is quietly expectant.

What is the attitude of the dog? It is anxiously expectant; it is asking itself if there are no bones in Cream of Wheat.

J. AHERN

"Le Journal des Enfants"

Une nouvelle revue vient de paraître à Québec. Elle a pour titre *Le journal des enfants* et s'imprime au N° 34 rue Garneau, Québec. Cette jolie revue est digne d'encouragement et nous la recommandons au personnel enseignant. Il y a certainement place pour une revue destinée à récréer et instruire les enfants; une petite revue, mise à la portée des enfants, sera accueillie dans toutes les familles et contribuera à répandre les saines idées sociales et religieuses.

Le prix de l'abonnement est de 50 centins.

Leçons modèles de Grammaire (1)

LE NOM

Partie de l'Elève.

Je me nomme *Jean*(2): je peux dire aussi que mon *nom* est *Jean*(2); le mot *Jean*(2) est un NOM.

Je connais un chat qui s'appelle *Minet*.—*Minet* est le NOM de ce chat.

Mon village se nomme *Portneuf*(3).—*Portneuf*(3) est le NOM de mon village.

REGLE A APPRENDRE

Le mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose est un NOM.

EXERCICE SUR LA LEÇON.—Soulignez les noms dans le texte suivant:

1.—Le Canada était autrefois peuplé de sauvages; Jacques Cartier fit connaître l'Évangile à ces barbares. Champlain fonda Québec en 1608; le premier évêque de notre pays fut Monseigneur de Laval.

2.—Écrivez les noms de six enfants que vous connaissez.

3.—Dites si chacun des noms suivants est un nom de personne ou un nom d'animal. Écrivez: *André est le nom d'une personne.*

André, Marguerite, Azor, Louis, Mimi, Charlotte, Poulette.

Partie du Maître

En raison de l'importance de cette leçon, il sera bon d'y consacrer deux séances: dans la première, on établira que les personnes ont des *noms*; dans la seconde, on s'occupera des *noms* d'animaux et des noms de choses.

I.—Comment vous nommez-vous?—Et vous?

Au lieu de *je me nomme Jean*, on dit aussi: *Mon nom est Jean*.

Quel est votre nom?—Quel est le nom de votre voisin?—Tous les élèves qui sont ici ont-ils un nom?—Et les autres garçons?

Si j'appelais: *Léon!* quel élève me répondrait?—Ce mot *Léon* sert donc à reconnaître un petit garçon; c'est son *nom* à lui.

Quand on veut appeler une personne, on dit donc son nom; il faut pour cela, que toutes les personnes aient un nom.

II.—Nous avons vu déjà que Jean joue avec le chien de ses parents; quand il veut que ce chien vienne près de lui, quel mot dit-il? (*Médor*).—*Médor* est donc le nom du chien de Jean?—Connaissez-vous d'autres noms de chiens? Des noms de chats?

Vous voyez que, comme les personnes, les animaux ont des noms.

Quel pays habitons-nous?—Le mot *Canada* est le nom de notre pays.

Nous savons déjà que les personnes et les animaux ont des noms; vous voyez que les choses ont aussi leurs *noms*. Ainsi les mots qui

EXERCICES SUR LA LEÇON.—1. Le Canada était autrefois peuplé de sauvages; Jacques Cartier fit connaître l'Évangile à ces barbares. Champlain fonda Québec. Le premier évêque de cette ville fut Monseigneur de Laval.

(1) Tirées de la *Nouvelle Méthode de Langue française* (d'après la Méthode Brunot et Bony), adaptée aux écoles catholiques de la province de Québec, par Magnan et Tremblay.—La Cie J.-A. Langlais & Fils, éditeurs, Québec.

(2) L'élève dira son véritable nom.

(3) L'élève dira le véritable nom du village (ou de la ville) qu'il habite.

2.—Le maître fera dire par les enfants les prénoms de dix ou douze de leurs camarades; il écrira ces noms au tableau noir, en fera remarquer l'orthographe et les effacera ensuite. Les élèves devront réécrire six de ces noms.

3.—André est le nom d'une personne, Marguerite est le nom d'une personne, Azor est le nom d'un animal, Louis est le nom d'une personne, Mimi est le nom d'un animal, Charlotte est le nom d'une personne, Poulette est le nom d'un animal.

Notes d'Histoire

1615-1617

En 1615, arrivaient à Québec les premiers missionnaires, les RR. PP. Récollets. Cette date rappelle donc un grand événement: l'établissement de la foi au Canada. Il convenait de ne pas laisser passer cette anniversaire inaperçu. Un comité s'est formé pour préparer des fêtes dignes de l'événement qu'elles commémoreront et assurer l'exécution d'un monument convenable. Nous publierons plus tard la circulaire adressée par le comité et donnerons la liste des officiers de ce comité.

En 1617, arrivaient à Québec Louis Hébert et sa famille, le premier agriculteur établi au Canada. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a été bien inspirée en proposant l'érection d'un monument au premier habitant canadien. Ce monument sera dévoilé en juin 1917 et une imposante démonstration nationale aura lieu à cette occasion.

MA PREPARATION DE CLASSE

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire, 1er degré.*)

HISTOIRE DU CANADA (*Domination française*)

JACQUES CARTIER



Le découvreur de notre beau pays le Canada, était un brave marin, Jacques Cartier. Il naquit à Saint-Malo, en France.

L'illustre navigateur fut envoyé par son roi, François Ier, en Amérique, afin de découvrir des pays nouveaux. Cartier s'embarqua à Saint-Malo en 1534, et au bout de quelques semaines il entra dans le golfe Saint-Laurent, puis pénétra dans la Baie des Chaleurs, et aborda bientôt au fond d'une autre baie, celle de Gaspé. Là, le célèbre voyageur catholique planta une croix au nom de la France et de la Foi.

Le Canada, à cette époque reculée, était peuplé de sauvages qui ignoraient le nom du bon Dieu. C'étaient des barbares qui vivaient dans les ténèbres du paganisme(1). Ils ne pardonnaient jamais à leurs

ennemis. Les sauvages vivaient de chasse et de pêche, et se couvraient à demi de peaux de bêtes.

QUESTIONS.—Qui découvrit le Canada?—En quelle année Jacques Cartier aborda-t-il pour la première fois au Canada?—Que fit-il en débarquant à Gaspé?—Quelles nations peuplaient le Canada à l'époque de sa découverte?

(1) Expliquez ce mot.

GEOGRAPHIE

LA TERRE



grosse que la lune.

La terre reçoit sa lumière du soleil autour duquel elle tourne.

Il y a *sept jours* dans une semaine: dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Il y a douze mois dans une année: janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre. Chaque jour se compose de vingt-quatre (24) heures; chaque heure de soixante (60) minutes. Il y a quatre saisons dans l'année: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

QUESTIONS.—Quelle est la forme de la terre?—La terre repose-t-elle sur quelque chose?—Comment tourne la terre?—Que produit le mouvement de rotation?—Que produit le mouvement de translation?—De quoi la terre reçoit-elle sa lumière?

LEÇON DE CHOSES

LES TROIS REGNES DE LA NATURE



Le règne minéral



Le règne végétal



Le règne animal

Petits amis, voyez cette *pièce*, cette *fleur* et ce *chameau*. Ces trois êtres ne se ressemblent en rien. Le premier est un *minéral*, le second un *végétal* et le troisième un *animal*.

Tous les êtres qu'il y a sur la terre sont partagés en trois classes que l'on nomme REGNES:

Le règne minéral. Le règne végétal. Le règne animal.

Dans la nature, il n'y a que des *animaux*, des *végétaux* et des *minéraux*.

EPPELLATION.—Fleur—pièce—chameau—végétal—minéral—animal—règne—nature—être.

COPIE.—Les êtres que nous voyons sur la terre sont partagés en trois règnes: le règne végétal, le règne minéral, le règne animal. L'érable est un végétal, le fer est un minéral, le cheval est un animal.

C.-J. M.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA VIE CHRÉTIENNE

Ses obstacles, ses moyens, ses pratiques.

IX.—L'ANNEE DU BON CHRÉTIEN

CHAQUE ANNEE LE BON CHRÉTIEN ACCOMPLIT CERTAINS DEVOIRS DE RELIGION.

Quels jours les bons chrétiens observent-ils chaque année?

Les jours des quatre-temps, le carême et la veille des grandes fêtes.

Que doivent faire les chrétiens ces jours-là?

A partir de sept ans, ils doivent faire maigre, et après vingt-un ans, ils doivent jeûner.

Que doivent faire les chrétiens au temps de Pâques?

Ils doivent se confesser et faire leurs Pâques.

Quel sacrement reçoivent ceux qui se confessent?

Le sacrement de Pénitence.

Quel sacrement reçoivent ceux qui font leurs Pâques?

Le sacrement d'Eucharistie.

Ceux qui ne font pas leur devoir à Pâques, offensent-ils Dieu?

Oui, ils sont bien coupables, et bien à plaindre.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

Le matin, lorsque l'enfant chrétien se lève, il fait le signe de la croix; il s'habille avec modestie, et s'agenouille pour faire sa prière; ensuite il souhaite le bonjour à son père et à sa mère.

EXERCICES.—Expliquer les mots *chrétien*, *signe de la croix*, *modestie*.—Faire copier de petites phrases renfermant un verbe au présent (*Je travaille, j'ai une orange, etc.*),—faire mettre au passé, au futur, au pluriel.

II

LES SERPENTS

On appelle serpents venimeux les serpents dangereux. Ils sont ainsi nommés parce que, quand ils mordent, ils introduisent dans la plaie

une liqueur ou venin qui est un poison violent. Ce poison est contenu dans des glandes particulières et s'écoule, aussitôt que l'animal mord, par des dents en forme de crochets percées d'un canal. Telle est la vipère.

EXERCICES.—Souligner les pronoms.—Pourquoi les serpents venimeux sont-ils ainsi appelés.—Une bête venimeuse, une plante vénéneuse;—une vipère, une langue de vipère;—serpent, serpenter, serpents.—Conjuguer *introduire* aux temps composés de l'indicatif.

RECITATION

MA MÈRE

Ma mère que j'aime beaucoup,
M'a donné tout.

J'aimerai cette bonne mère

Ma vie entière.

Elle m'a soigné tout petit,

On me l'a dit,

Elle a balancé ma couchette,

Blanche et proprette;
 M'apprit à marcher pas à pas,
 Tenant mon bras;
 A dire un mot, puis à tout dire,
 Même à sourire.
 Quand elle est là, je ne crains rien,
 Je l'aime bien!
 Si je pleure, elle me console
 D'une parole;
 Et vite, son baiser charmant
 Me rend content.
 Je veux rendre heureuse ma mère
 Ma vie entière;
 Travailler et l'aimer bien fort
 Jusqu'à la mort.

JEAN ATCARD.

QUESTIONS.—Énumérez les services que votre mère vous a rendus quand vous étiez tout petit.—Comment vous console-t-elle?—Que devez-vous faire pour témoigner à votre mère amour et reconnaissance?

Cours moyen

DICTÉES

I

LE POIVRE

Le poivre vient d'une plante appelée poivrier qui se trouve en abondance dans l'Océanie. Les fruits sont des grappes grosses comme des groseilles. En mûrissant, les grains deviennent rouges, on les cueille, on les fait sécher au soleil, ils se racornissent et deviennent noirs.

On les broie dans un moulin.

EXERCICES.—Qu'est-ce que l'Océanie?

2.—Pourquoi ce mot commence-t-il par une majuscule?

3. On le broie: pourquoi pas broye?

4. Analyser: On le broie.

II

L'EAU COMME FORCE MOTRICE.

L'eau est une des plus grandes forces motrices que l'homme puisse employer pour suppléer à la force qui lui manque dans les grands travaux de l'industrie. Elle est utilisée à l'état

liquide pour mettre en mouvement, par sa chute, les immenses roues des moulins qui transmettent le mouvement reçu aux machines les plus admirables. A l'état de vapeur, la force merveilleuse d'expansion qu'elle acquiert est employée par le génie de l'homme à faire mouvoir les engins puissants des chemins de fer et des manufactures. A l'état solide, elle sert de pont pour la traversée des fleuves et des rivières; la force qu'elle déploie en se dilatant par la congélation est si grande, qu'elle peut faire éclater dans toute sa longueur un canon rempli d'eau et bouché solidement.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Motrices*: qui donnent le mouvement, qui font mouvoir. Les mots *moteur*, *motion*, *émotion*, *promotion*, *promoteur*, etc., sont de la même famille.—*Puisse*: à quel temps? présent du subjonctif. Rapprochez cette forme de *puissance*, *puissant*—*Suppléer*: à apporter ce qui manque à.—*l'industrie*: un mot des grandes divisions du travail: *agriculture*, *industrie*, *commerce*. L'industrie est la transformation par le travail, de la matière première en objets utiles, transformation par exemple de la laine en drap, du bois en meubles, du cuir en chaussures, de l'argile en vaisselle, etc.—*expansion*: la force d'expansion est celle qui porte une substance à s'étendre, à occuper plus de place, à s'enfler, etc., le radical est *panse*.—*acquiert*: faire donner différentes formes de ce verbe irrégulier: acquis, acquérant, j'acquiers, nous acquérons, j'acquerrai, etc. Faire remarquer que le radical est *quérir* que l'on entend souvent dire qu'ri; vas qu'ri de l'eau.—*mouvoir*: Faites conjuguer quelques temps à la forme réfléchie: Je me meus, nous nous mouvons, je me mus, ils se murent, tu te mouvras, etc; on ne doit pas dire: j'ai mouvé pour j'ai déménagé, j'ai changé de place. Le passé indéterminé serait je me suis mu.—*Manufactures*: grands établissements industriels ou la production se fait en grand. Il y a des manufactures de chaussures, des manufactures de biscuits, des manufactures de tissus, etc.,—*se dilatant*: augmentant de volume, s'étendant en tous sens pour occuper plus de place. Faire remarquer que l'eau fait exception à la loi (générale dans la nature) qui fait dilater les corps par la chaleur, et contracter ou resserrer ces mêmes corps par le froid. L'eau par cette exception, flotte à l'état de glace puisque à cause de la

dilatation elle devient moins dense et par conséquent moins pesante pour un même volume.

RECITATION

LE VIEUX METIER

Au fond du vieux grenier, je retrouve l'ouvroir :
Le métier de ma mère est en beau bois de frêne,
Tout doré par le temps, tout poli par la laine
Qu'elle ourdissait ici, chantant, sur l'ourdissoir.

Près des frères cadets, rouet et dévidoir
Qui roulaient, dévidant, la *tisure* et la chaîne,
Il repose en un coin comme une chose vaine,
Mais on sait qu'il servit, bien des fois tard le soir.

La navette étendait les brins de laine torse,
Les lames et le ros alternaient avec force,
Vite, la trame vide atteignait le panier.

D'autres le brûleront, lugubre catastrophe
Qu'attend mainte existence en un coin de grenier :
Mais l'étoffe qu'il fit valait bien notre étoffe.

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

REDACTION

INVENTAIRE DE MA POCHE.

PLAN.—Où est ma poche; sa grandeur.—
Ce qu'il y a dans ma poche.—On dit que le
caractère d'un enfant se dévoile par ce qu'il y a
dans sa poche.—Ordre ou désordre.—Propreté
de la poche.

DEVELOPPEMENT

Il s'agit aujourd'hui de faire l'inventaire de
ma poche, sans doute de ma poche la plus
importante, celle qui se trouve sur le côté droit
de mon pantalon (ou de mon jupon). Ma
poche est faite de toile solide, c'est presque un
sac, tant elle est grande! Aussi j'y mets beau-
coup de choses, comme vous allez voir.

D'abord mon mouchoir, objet indispensable.
Mais qu'est-ce cela? Des clous! pourtant je
ne suis ni charpentier, ni menuisier. Voici
ma balle et quelques billes, puis deux plumes
rouillées, un bout de crayon et une vieille
image toute chiffonnée. Enfin une quantité
considérable de miettes de pain: c'est que, cha-
que jour, j'ai l'habitude de mettre dans ma

poche la tranche de pain destinée à mon goûter
de quatre heures.

Il paraît que le caractère d'un enfant est
dévoilé par ce qu'il fourre dans sa poche; du
moins c'est notre maître qui le dit. La mienne
présentait un joli désordre; quelle opinion
mon maître aurait de moi, s'il savait!...
J'ai enlevé les miettes de pain; rien n'est plus
facile, une poche pouvant se retourner comme
un vulgaire bonnet de coton. Ensuite, j'ai
placé mes billes et ma balle dans le fond,
avec mon mouchoir par-dessus. Et voilà, ma
poche est propre maintenant.

(*"L'Ecole et la Famille."*)

Cours supérieur

DICTÉE

LES MILLE-ILES.

Il est impossible d'imaginer rien d'aussi
pittoresque que ce groupement, fait comme au
hasard et cent fois répété, d'îlots de toute
forme et de toute grandeur qui émergent à
travers les flots dorés, comme des nids remplis
de mousse et de sapinage, *ruisselants* de frai-
cheur et de verdure, sous un ciel d'azur et de
pourpre. Ces flots, qui ne sont souvent qu'un
rocher au travers duquel *ont poussé* quelques
sapins, épinettes ou bouleaux, *ont pris* à loisir
suivant leur bon plaisir et le plus *arbitraire-*
ment du monde, toutes les positions qu'ils *ont*
voulues dans notre grand fleuve, bon et facile
comme un géant, et l'ont forcé à se créer une
foule de chenaux qui courent dans tous les
sens, et qui, à chaque instant, apportent quelque
surprise nouvelle au regard enchanté et ravi.
En parcourant leurs multiples *dédales*, le
bateau semble errer comme à l'aventure, ou
s'être égaré sans pouvoir retrouver sa route.
On perd de vue les deux rives; il n'y a plus de
fleuve, pour ainsi dire, mais un fouillis de passes,
au milieu desquelles le *vapeur* s'engage en
tournant, contournant, revenant, retournant,
comme s'il faisait un *jeu de zigzag affolé*. Quel-
quefois il glisse si près des îles qu'on peut
jeter un caillou sur leurs rives; d'autres fois, le
passage semble positivement *arrêté* devant
soi, lorsque, tout à coup, par un simple mouve-
ment du *timonier*, le bateau tourne brusque-
ment et de nouveaux aspects se découvrent.

C'est une *féerie* continue, un changement à vue et incessant de décors, toujours de plus en plus *surprenants*.

ARTHUR BUIES.

(*Récits de voyages*)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Mille-Iles*: Indiquez la position géographique dans le St-Laurent, en aval du lac Ontario.—*il est impossible*: le sujet?... La forme est impersonnelle; tourner ainsi: *Imaginer* quelque chose... *est impossible*.—*pittoresque*; que signifie ce mot?... très beau à contempler, digne d'être peint, représenté en tableau.—*qui émergent*: qui sortent de l'eau. L'antécédent de qui? *flots*. Mots de la même famille? *émerger*, sortir de l'eau; *immerger*, plonger dans l'eau; *submerger*, ensevelir sous l'eau; *émersion*, immersion, submersion...—*ruisselants*: justifiez l'orthographe? ce mot se rapporte à flots, il est adjectif parce qu'il exprime une qualité, un état habituel et non une action passagère.—*ont poussé*: quelle sorte de verbe? Ici il est neutre parce qu'il signifie croître, ont crû... Le sujet? *sapins, épinettes, bouleaux*, —*ont pris*: le sujet? *ces flots*; le compl. direct? *toutes les positions*.—*arbitrairement*: que signifie ce mot? comme ils ont voulu, sans que rien s'oppose à leur volonté.—*qu'ils ont voulus*: justifiez l'orthographe du participe *voulus*: L'antécédent de *qu'* (que) est *positions*, féminin pluriel, et dans la pensée de l'auteur ce *qu'* est compl. dir. de *voulus*. (Selon nous, il est préférable d'écrire *voulu*, car le compl. dir. est *prendre* sous entendu: Ils ont voulu quoi? *prendre* quoi? *qu'* (les positions)—*au regard*: pourquoi le singulier? On ne veut pas dire les différents actes de la vue se portant successivement sur des objets divers, mais la *vue* elle-même.—*dédales*: ce mot est synonyme de *labyrinthe*: un endroit où de nombreux chemins se croisent en tous sens, et d'où il est difficile de sortir, parce que l'on s'y égare facilement.—*le vapeur*: le mot *vapeur* est féminin dans son sens propre; ici il est mis au figuré pour le *bateau à vapeur*, comme on dit *une voile* pour un *bateau à voile*.—un jeu de zigzag *affolé*: faire remarquer comme cette comparaison peint bien la situation du bateau.—*arrêté*: pourquoi pas *arrêter*? On désigne l'état et non l'action.—*timonier*: l'homme qui tient le *timon*, c'est-à-dire la barre du gouvernail.—*féerie*: tableau

merveilleux comme l'*imagination* en a mis dans les contes de fées.—*surprenants*: ce mot est adjectif et s'accorde avec *féerie* et *tableau*, dont il marque une qualité.

ANALYSE

((En parcourant leurs multiples dédales, le bateau semble errer comme à l'aventure, où s'être égaré sans pouvoir retrouver sa route)).

Cette phrase est assez difficile à analyser à cause du verbe *sembler* qui est une des modifications du verbe *être*; comme le sont souvent les verbes *paraître, rester, demeurer, devenir*.

—*sembler, paraître*: ne sont autre chose que *être* d'une manière incertaine.

—*devenir*: être peu à peu, graduellement

—*demeurer rester*: être d'une manière permanente.

(On croirait que) Le bateau est errant comme à l'aventure, ou égaré sans pouvoir retrouver sa route.

1. Sujet: Le bateau

2. Verbe: est

3. Attributs: errant comme à l'aventure.

égaré ou sans pouvoir retrouver sa route.

4. Compl.

circonstanc. En parcourant les multiples dédales des flots.

Les deux attributs sont complétés:

1. errant comment? comme à l'aventure.

2. égaré comment? sans pouvoir retrouver sa route.

Il nous semble que cette disposition donne bien l'intelligence de la phrase et en facilite grandement l'analyse.

II

UN CUIRASSE

Voici un de ces monstres d'acier qui traversent les mers; il a cent quarante mètres de long et vingt-cinq de large; il porte pour ceinture une épaisse cuirasse que les projectiles les plus forts ne peuvent entamer; un pont cuirassé couvre les profondeurs où ses chaudières mettent en mouvement un monde de mécaniciens.

Il y a une troupe de huit cent hommes à son bord. Il braque sur la mer quatre canons géants, monstrueux tubes d'acier de cinquante mille kilos; cinquante bouches à feu, à tir rapide, de

moindre calibre, qui complètent son arsenal, peuvent cracher sur l'ennemi une grêle de fer avec la rapidité de la pensée. Il fend les flots dans l'orgueil de sa force, sûr d'écraser l'ennemi qu'il rencontrera. Les vagues les plus énormes ébranlent à peine sa masse. On voit avec terreur cette forteresse de métal chercher sa proie.

C. PELLETAN.

QUESTIONS.—1. Ecrivez les compléments directs du premier alinéa.

2. Qu'appelle-t-on *projectiles*? Quelle est la racine de ce mot?

3. Conjuguer au passé défini, au pluriel: *fendre*, rencontrer, voir, mettre.

4. Analyser logiq. et gram. qu'il rencontrera.

5. Mots de la même famille que *troupe*.

RECITATION

LES VIELLES HORLOGES

A les ouïr sonner, on dirait des aïeules
Qui, la quenouille aux doigts,
Le soir au coin du feu, se parlent toutes seules
Des choses d'autrefois.

Oh! le timbre attristé de leur voix frêle et rare,
Oh! les gémissements
De leur vieux, très vieux cœur que l'on devine
I'avare!

De ses lents battements.

Tout cela souffre, tout cela gémit et pleure
Comme l'eau qu'on entend,
Goutte à goutte, du toit fêlé d'une demeure,
Filtrer en sanglotant.

C'est qu'à force d'avoir sonné des agonies,
Des adieux et des glas,
Voici qu'il leur a pris des pitiés infinies
Pour les maux d'ici-bas.

Elles en ont brisé tant d'âmes et de rêves,
Que l'on croirait sentir,
Dans leurs pulsations anxieuses et brèves,
Un vague repentir.

Oh! surtout, elles ont vu mourir tant de vies
Que lasses, à leur tour,
Les horloges des temps passés ont des envies
De mourir à leur tour.

LOUIS MERCIER.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

DICTÉES

I

UTILITÉ DE L'AGRICULTURE.

Si le cultivateur ne labourait pas, s'il n'ensemencéait pas le sol, le meunier n'aurait rien à moudre, le marchand de farine ne vendrait rien, le boulanger ne pétrirait pas de pain et les hommes n'auraient rien à manger. Si nous songions plus souvent à cela, nous honorerions davantage la profession de labourer et nous remercierions ce rude travailleur de la peine qu'il se donne pour tous.

EXERCICES SUR LA DICTÉE.—Copiez les verbes au conditionnel, en indiquant la condition qui fait employer ce mode. Ecrivez.

...pourrions est au conditionnel à cause de sans manger, qui équivaut à si nous ne mangions pas.

II

LA PLUIE

La pluie est bienfaisante; mais s'il pleuvait trop longtemps, les plantes pousseraient d'abord avec vigueur, puis elles ne tarderaient pas à périr, car leurs racines pourriraient dans un sol trop humide; les fleurs se fêtriraient rapidement. Nous verrions les fleuves et les rivières grossir démesurément, et des inondations dévasteraient les plaines.

EXERCICES SUR LA DICTÉE:—Copiez avec leurs sujets les verbes qui sont au conditionnel.

2. Indiquez la personne à laquelle se trouve employé chacun des verbes de la dictée.

3. Ecrivez la dictée en remplaçant s'il pleuvait par quand il pleut.

4. Analysez: des inondations dévasteraient les plaines.

Problèmes agricoles

On demande: 1° le prix de la livre d'azote (a) dans le nitrate (b) de soude, base (c) 92, valant \$1.70 les 100 livres; 2° le prix de la livre de potasse (d), dans le nitrate (e) de potasse, valant \$2.90 les 100 livres et titrant (f) 12% d'azote et 44% de potasse.

(a).—Azote.—Gaz qui entre pour les quatre-cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans la végétation. En agriculture, on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

(b).—Nitrate de soude.—Combinaison d'acide nitrique et de soude. Le nitrate de soude ressemble au sel de cuisine et renferme, quand il est pur, 16.47% d'azote. En agriculture, on le trouve généralement dans le commerce, à 95% de pureté, c'est-à-dire renfermant 15.50 d'azote.

(c).—Base.—Dans les engrais, chiffre qui indique le degré de pureté sur 100 de l'élément principal.

(d).—Potasse.—Alcali blanc très caustique qu'on obtient par la calcination de certains végétaux. En agriculture, on se procure la potasse en achetant du chlorure de potassium, du sulfate de potasse ou des cendres de bois. On la trouve combinée à l'azote dans le nitrate de potasse.

(e).—Nitrate de potasse ou azotate de potasse, ou salpêtre Engrais de haute valeur qui renferme deux des éléments indispensables à la végétation: l'azote et le potasse. L'Inde fournit presque tout le nitrate de potasse employé en agriculture. Quand il est pur, il renferme 13.8% d'azote et 46.5% de potasse.

(f).—Titre des engrais.—Ce qu'il y a de matière fertilisante sur 100 livres.

Solution: Quand le nitrate de soude est pur, sur 100 livres il a 16.47 livres d'azote; comme sa pureté garantie n'est que 92, il ne contient en azote que $16.47 \times 0.92 = 15.15$ livres d'azote.

Le prix d'une livre d'azote est donc $\$1.70 + 15.15 = \0.112 . Rép.

Valeur de l'azote dans 100 livres de nitrate de potasse.

$\$0.112 \times 12 = \1.344 .

Valeur de la potasse seule: $\$2.90 - \$1.344 = \$1.556$.

44 livres de potasse valent \$1.556;

Une livre de potasse vaut $1.556 \div 44 = \$0.035$. Rép.

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE

L'ESTOMAC

L'estomac au contact prolongé de l'alcool finit par s'irriter, et présente bientôt les lésions de la dyspepsie chronique. Le suc gastrique, chargé de digérer certaines parties des aliments, perd ses propriétés constitutives. A

sa place, nous ne trouvons plus qu'un mucus filant plus ou moins épais, et dénué de toute propriété digestive. Il est cause qu'il se produit des fermentations acides dans la masse des aliments imparfaitement digérés, dont l'alcoolique peut goûter tous les matins l'arôme délicieux. C'est ce qu'on appelle les vomissements matutinaux de l'ivrogne.

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES DE RECAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS.

1. Un ouvrier gagne \$1.57 par jour et dépense \$0.79. Quel est son bénéfice après 296 jours de travail?

Solution: $\$1.57 - \$0.79 = \$0.78$, son bénéfice après un jour de travail.

$\$0.78 \times 296 = \230.88 . Rép.

2. Une personne qui veut meubler son salon achète à une vente un canapé \$47.80; 2 fauteuils à \$9.60 chacun; 6 chaises à \$1.80 l'une; une pendule \$50. Combien lui reste-t-il sur une somme de \$200. qu'elle avait destinée à meubler son salon?

Solution: $\$9.60 \times 2 = \19.20 , le coût des deux fauteuils, $\$1.80 \times 6 = \10.80 , le prix des six chaises.

$\$47.80 + \$19.20 + \$10.80 + \$50. = \$127.80$, le coût total des meubles.

$\$200. - \$127.80 = \$72.20$, ce qui reste à la personne. *Rép.*

3.—Un ouvrier gagne \$1.83 par jour et dépense \$5.37 par semaine. En combien d'années aura-t-il économisé \$2275.20 s'il travaille en moyenne 308 jours par année?

Solution: $\$1.83 \times 308 = \563.64 , ce qu'il gagne par année.

Dans une année il y a 52 semaines.

$\$5.37 \times 52 = \279.24 , ce qu'il dépense par année.

$\$563.64 - \$279.24 = \$284.40$, ce qu'il économise par année.

$\$2275.20 \div \$284.40 = 8$ ans. *Rép.*

4. Deux frères travaillent dans le même atelier; l'aîné a reçu \$151.20 pour 45 journées de 12 heures; le cadet, pour 63 journées de 8 heures, à reçu la moitié de la somme donnée à son frère. Quel est le prix payé à chacun par heure de travail?

Solution: $12 \times 45 = 540$, nombre d'heures que l'aîné a travaillé.

$\$151.20 \div 540 = \0.28 , ce que l'aîné a reçu, par heure. *Rép.*

$8 \times 63 = 504$, nombre d'heures de travail du cadet.

$\$151.20 \div 2 = \75.60 , ce que le cadet reçoit.

$\$75.60 \div 504 = \0.15 ce que le cadet a reçu par heure. *Rép.*

5. Un marchand a acheté 369 verges de drap. Combien a-t-il dépensé si, en revendant 197 verges de ce drap pour \$1030.31, il gagne \$0.95 par verge?

Solution: $\$1030.31 \div 197 = \5.23 le prix de vente d'une verge.

$\$5.23 - \$0.95 = \$4.28$, le prix d'achat d'une verge.

$\$4.28 \times 369 = \1579.32 , la somme dépensée. *Rép.*

6. Une pièce de drap coûte \$3450.66. En vendant 579 verges \$3717.18 on gagne \$2.44, par verge. Quelle est la longueur de la pièce?

Solution.— $\$3717.18 \div 579 = \6.42 , le prix de vente d'une verge. $\$6.42 - \$2.44 = \$3.98$, le prix coûtant d'une verge. $\$3450.66 \div \$3.98 = 867$ verges, longueur de la pièce. *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS.

1. Une personne a oublié un nombre; elle se rappelle seulement qu'il y avait 39 de différence entre les $\frac{3}{4}$ et les $\frac{2}{5}$ du nombre. Quel est ce nombre?

Solution: $\frac{3}{4} - \frac{2}{5} = \frac{3}{10} - \frac{2}{10} = \frac{1}{10}$, la différence entre les deux fractions.

$\frac{1}{10}$ du nombre oublié = 39

$\frac{1}{10}$ du nombre oublié = $\frac{390}{10}$

$\frac{390}{10}$ du nombre oublié = $\frac{390}{10} \times 28 = 3 \times 28 = 84$. *Rép.*

2. Divisez la somme des fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{4}{5}$, $\frac{7}{10}$ par la différence des fractions $\frac{3}{8}$ et $\frac{1}{4}$.

$\frac{2}{3} + \frac{4}{5} + \frac{7}{10} = \frac{40}{150} + \frac{60}{150} + \frac{70}{150} = \frac{170}{150} = 1\frac{14}{15}$, la somme des fractions

$\frac{3}{8} - \frac{1}{4} = \frac{3}{8} - \frac{2}{8} = \frac{1}{8}$, la différence des fractions.

$1\frac{14}{15} \div \frac{1}{8} = 1\frac{14}{15} \times \frac{8}{1} = 1\frac{112}{15} \times \frac{8}{1} = 1\frac{896}{15} = 59\frac{16}{15}$. *Rép.*

3. Un cultivateur a ensemencé les $\frac{2}{3}$ de ses terres en blé, $\frac{1}{4}$ en avoine; le surplus, cultivé en prairies artificielles, comprend 72 acres. Combien de terre exploite ce cultivateur?

Solution: $\frac{2}{3} + \frac{1}{4} = \frac{8}{12} + \frac{3}{12} = \frac{11}{12}$, la partie en blé et en avoine.

$\frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$, la partie en prairies.

$\frac{1}{3} = 72$ acres.

$\frac{2}{3} = \frac{72 \times 2}{3}$

$\frac{2}{3} = \frac{72 \times 2}{3} \times 35 = 8 \times 35 = 280$ acres. *Rép.*

4. Aux $\frac{2}{3}$ d'une somme on ajoute \$11. et l'on en a les $\frac{5}{6}$. Quelle est cette somme?

Solution: $\frac{2}{3} - \frac{5}{6} = \frac{4}{6} - \frac{5}{6} = -\frac{1}{6}$

$\frac{1}{6} = \$11.$

$\frac{2}{3} = \$11 \times 9 = \$99.$ *Rép.*

5. A peut faire un ouvrage en 14 jours; B peut le faire en 12 jours et C en $10\frac{1}{2}$ jours. A a travaillé pendant 2 jours alors B vient à son aide et 4 jours plus tard C vient à l'aide de A et B. Combien de jours après l'arrivée de C l'ouvrage sera-t-il terminé?

Solution: Au moment de l'arrivée de C, A a travaillé pendant 6 jours.

Dans 1 jour A fait $\frac{1}{14}$ de l'ouvrage.

Dans 6 jours A a fait $\frac{1}{14} \times 6 = \frac{6}{14} = \frac{3}{7}$.

Au moment de l'arrivée de C, B a travaillé pendant 4 jours

Dans 1 jour B fait $\frac{1}{12}$ de l'ouvrage.

Dans 4 jours B fait $\frac{1}{12} \times 4 = \frac{4}{12} = \frac{1}{3}$ de l'ouvrage.

Au moment de l'arrivée de C il y a $\frac{3}{7}$ de l'ouvrage + $\frac{1}{3}$ de l'ouvrage de fait; $\frac{3}{7} + \frac{1}{3} = \frac{9}{21} + \frac{7}{21} = \frac{16}{21}$

$\frac{16}{21}$ de l'ouvrage - $\frac{16}{21}$ de l'ouvrage = $\frac{5}{21}$ de l'ouvrage, ce qui reste à faire par A, B et C.

Dans 1 jour C fait un sur $10\frac{1}{2} = \frac{21}{2}$ de l'ouvrage.

$\frac{1}{4}$ de l'ouvrage + $\frac{1}{12}$ de l'ouvrage + $\frac{1}{21}$ de l'ouvrage = $\frac{7}{28} + \frac{7}{28} + \frac{4}{28} = \frac{18}{28} = \frac{9}{14} = \frac{1}{2}$ de l'ouvrage, ce que A, B et C travaillant ensemble font dans 1 jour.

$\frac{1}{2} + \frac{1}{2} = \frac{1}{2} \times \frac{1}{2} = \frac{1}{4}$ de jour. *Rép.*

6. Si $\frac{1}{2}$ des 0.5 d'une tonne de foin coûte \$5 $\frac{1}{2}$ que coûteront les $\frac{3}{4}$ des 0.125 d'une tonne?

Solution: $\frac{1}{2}$ des 0.5 = 0.25 = \$5.50,

1 tonne = \$5.50 + 0.25 = \$22, valeur d'une tonne.

$\frac{3}{4}$ des 0.125 = 0.09375 d'une tonne.

0.09375 d'une tonne coûtent \$22 \times 0.09375 = \$2.0625. *Rép.*

Autrement: $\frac{3}{4}$ des 0.125 d'une tonne coûtent les $\frac{3}{4}$ des 0.125 de \$22 = \$2.0625. *Rép.*

7. Prouvez que $\frac{2}{3} + \frac{1}{5}$ est plus grand que $\frac{2}{3}$ et plus petit que $\frac{2}{3}$.

Solution: $\frac{2}{3} + \frac{1}{5} = \frac{7}{15}$.

Les fractions $\frac{7}{15}$ et $\frac{2}{3}$ changées en d'autres fractions ayant le même dénominateur donnent:

$\frac{7}{15} = \frac{14}{30}$,

$\frac{2}{3} = \frac{14}{21}$,

Donc la fraction $\frac{7}{15}$ est plus grande que $\frac{2}{3}$.

Les fractions $\frac{7}{15}$ et $\frac{2}{3}$ changées en d'autres fractions ayant le même dénominateur donnent:

$\frac{7}{15} = \frac{14}{30}$;

$\frac{2}{3} = \frac{20}{30}$;

Donc la fraction $\frac{7}{15}$ est plus petite que $\frac{2}{3}$.

8. Un homme se rend à une certaine distance à pied et revient immédiatement au point de départ. Le voyage aller et retour a pris 3 heures $\frac{3}{4}$, s'il avait fait le trajet, aller et retour, en voiture, il n'aurait été absent que pendant 2 heures $\frac{1}{4}$. Combien de temps mettrait-il à faire tout le trajet à pieds?

Solution: $2\frac{1}{4} + 2 = \frac{9}{4} + 2 = \frac{9}{4} + \frac{8}{4} = \frac{17}{4} = 4\frac{1}{4}$ heures, pour revenir en voiture.

$3\frac{3}{4} - 4\frac{1}{4} = \frac{15}{4} - \frac{17}{4} = -\frac{2}{4} = -\frac{1}{2}$ heures pour faire le trajet, dans un sens, à pied.

$2\frac{1}{4} \times 2 = 5\frac{1}{2}$ heures pour faire tout le trajet à pied. *Rép.*

POURCENTAGE, REGLES DE L'UNITE, ETC.,

1. En vendant 40 moutons pour \$552 j'ai gagné 15%. Quel prix par tête aurais-je dû le vendre pour gagner 25%?

Solution: $\$522 \div 1.15 = \480 , le coût des 40 moutons.

$480 \times 1.25 = \$600$, le prix qu'il aurait fallu vendre les 40 moutons pour faire un gain de 25%.

$\$600 \div 40 = \15 , le prix demandé. *Rép.*

2. A vend un terrain à B et gagne 25%; B le vend à C pour \$322 et gagne 15%. Combien A avait-il payé le terrain?

Solution: $\$322 \div \$1.15 = \$280$, le prix payé par B.

$\$280 \div \$1.25 = \$224$, le prix payé par A. *Rép.*

3. En vendant deux terrains pour la même somme, je gagne sur le premier $33\frac{1}{3}\%$ et je perds $33\frac{1}{3}\%$ sur le deuxième. En somme j'ai perdu \$60. Trouvez le coût et le prix de vente de chaque terrain.

Solution: Soit \$1. le prix de vente de chaque terrain.

$\$1 \div \$1.33\frac{1}{3} = \$0.75$, le coût du 1er terrain.

$\$1 - \$0.75 = \$0.25$, le gain sur le premier terrain.

$\$1 \div \$0.66\frac{2}{3} = \$1.50$, le coût du 2e terrain.

$\$1.50 - \$1 = \$0.50$, la perte sur le 2ième terrain.

$\$0.50$, la perte — $\$0.25$, le gain = $\$0.25$, la perte nette.

$\$0.25$ de perte sur une vente de \$2.

\$60. de perte sur une vente de ?

$(\$2 \div 0.25) \times 60 = \480 somme totale reçue pour les deux terrains.

$\$480 \div 2 = \240 , somme reçue pour chaque terrain. Prix de vente de chaque terrain. *Rép.*

$\$240 \div \$1.33\frac{1}{3} = \$180$, coût du 1er terrain. *Rép.*

$\$240 \times \$0.66\frac{2}{3} = \$360$, coût du 2e terrain. *Rép.*

4. Un particulier plaça \$1000, partie à $5\frac{1}{2}\%$ et le reste à 6%; si son revenu total a été de \$57.90, trouvez la somme placée à chaque taux?

Solution: Si toute la somme avait été placée à 6% le revenu aurait été de $\$1000 \times 0.06 = \60 .

$\$60 - \$57.90 = \$2.10$, la diminution occasionnée par le fait qu'une partie avait été placée à $5\frac{1}{2}\%$.

Chaque \$1 placée à $5\frac{1}{2}\%$ au lieu de 6% a occasionnée une diminution de revenu de $\$0.06 - \$0.055 = \$0.005$.

Ainsi chaque somme de \$0.005 contenue dans \$2.10, représente \$1 placée à $5\frac{1}{2}\%$.

$\$2.10 \div \$0.005 = \$420$, placée à $5\frac{1}{2}\%$. *Rép.*

$\$1000 - \$420 = \$580$, placée à 6%. *Rép.*

Autrement: Si les \$1000 avaient été placées à $5\frac{1}{2}\%$ le revenu aurait été de $\$1000 \times 0.055 =$

$\$55.90 - \$55 = \$2.90$, l'augmentation provenant du fait qu'une partie avait été placée à 6%.

$\$2.90 \div 0.005 = \580 , la somme placée à 6%. *Rép.*

$\$1000 - \$580 = \$420$, la somme placée à $5\frac{1}{2}\%$. *Rép.*

5. Si je rembourse \$150 trois mois avant l'échéance pendant combien de mois après l'échéance pourrai-je retarder le paiement de \$90?

Solution: $\$150 \times 3 = \450 ; je perd, l'intérêt de \$1 pendant 450 mois. S'il ne me restait que \$1 appartenant à mon créancier, je pourrais, pour compenser la perte ci-dessus mentionnée, la garder pendant 450 mois. S'il me restait \$2 je pourrais les garder pendant la moitié de 450 mois; \$3, le tiers de 450 mois; 90, le 90ème de 450 mois.

$450 \div 90 = 5$ mois. *Rép.*

6. A, B et C eurent le contrat pour la construction d'un chemin. A fit travailler 40 hommes pendant 45 jours; B fit travailler 35 hommes pendant 50 jours et C, 45 hommes pendant 42 jours. La somme totale reçue fut de \$13600, on demande la part de chaque associé.

Solution: A: $40 \times 45 = 1800$ pendant 1 jour.

B: $35 \times 50 = 1750$ pendant 1 jour.

C: $45 \times 42 = 1890$ pendant 1 jour.

$1800 + 1750 + 1890 = 5440$ hommes pendant 1 jour.

$(\$13600 \div 5440) \times 1800 = (\$13600 \times 1800) \div 5440 = \4500 , part d'A. *Rép.*

$(\$13600 \div 5440) \times 1750 = (\$13600 \times 1750) \div 5440 = \4375 , part de B. *Rép.*

$(\$13600 \div 5440) \times 1890 = (\$13600 \times 1890) \div 5440 = \4725 , part de C. *Rép.*

7. Une cargaison de blé est assurée à $2\frac{3}{4}\%$ pour les $\frac{3}{4}$ de sa valeur. La somme payée est de \$88.14.

Si le blé vaut \$1.13 le minot combien y a-t-il de minots de blé dans la cargaison?

Solution: $\$88.14 \div 0.026 = \3390 , les $\frac{3}{4}$ de la valeur de la cargaison.

$\frac{3}{4}$ de la valeur de la cargaison = 3390.

$\frac{1}{4}$ de la valeur de la cargaison = $\frac{3390}{3} = 1130$.

$\frac{3}{4}$ de la valeur de la cargaison = $\frac{3390 \times 4}{3} = \$1130 \times 4 = \$4520$, valeur de la cargaison.

$4520 \div \$1.13 = 4000$ minots de blé. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur d' x dans l'équation suivante:

$$\frac{x}{3} + \frac{4x}{b} - \frac{5x}{c} = d.$$

Chassant les dénominateurs en multipliant par $3bc$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a:

$$bcx + 12cx + 15bx = 3bcd.$$

$$(bc + 12c + 15b)x = 3bcd.$$

$$x = \frac{3bcd}{bc + 12c + 15b} \quad \text{Rép.}$$

2. Trouvez la valeur d' x dans l'équation suivante:

$$\frac{2x}{a+b} - \frac{3x}{a-b} = 4.$$

Multipliant par $a^2 - b^2$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a:

$$2x(a-b) - 3x(a+b) = 4(a^2 - b^2).$$

$$2ax - 2bx - 3ax - 3bx = 4a^2 - 4b^2.$$

$$-ax - 5bx = 4a^2 - 4b^2.$$

Multipliant par moins un on a:

$$ax + 5bx = 4b^2 - 4a^2,$$

$$(a+5b)x = 4b^2 - 4a^2,$$

$$x = \frac{4b^2 - 4a^2}{a+5b} \quad \text{Rép.}$$

3. Une revendeuse acheta une quantité d'œufs à raison de 3 œufs pour \$0.07, et une autre quantité à raison de 2 pour \$0.05. Elle paya en tout \$2.62. Elle revendit tout ce qu'elle avait acheté d'œufs à \$0.36 la douzaine et gagna \$0.62; combien avait-elle acheté d'œufs de chaque espèce?

Solution: Soient $3x$ la quantité à 3 pour \$0.07 et $2y$ celle à 2 pour \$0.05.

$(3x + 3) 0.07 = .07x$ le prix des œufs à \$0.07.

$(2y + 2) 0.05 = .05y$ le prix des œufs à \$0.05.

\$0.36 la douzaine c'est-à-dire $\$0.36 \div 12 = \0.03 pour 1 œuf.

[1] $.07x + 0.05y = \$2.62$.

[2] $.09x + .06y = \$2.62 + \$0.62 = \$3.24$.

Multipliant [1] par 6 et [2] par 5 on a :

[3] $.42x + .30y = 15.72$,

[4] $.45x + .30y = 16.20$.

Soustrayant [3] de [4] on a :

[5] $.03x = 0.48$

D'où $x = \frac{0.48}{0.03} = 16$.

Et $3x = 16 \times 3 = 48$, quantité à 3 pour \$0.07. *Rép.*

Substituant 16 la valeur de x à x dans [1] on a :

[1] $07 \times 16 + .05y = \$2.62$.

$\$1.12 + .05y = \2.62 .

$.05y = \$2.62 - \$1.12 = \$1.50$

D'où $y = \frac{1.50}{0.05} = 30$.

Et $2y = 30 \times 2 = 60$, quantité à 2 pour \$0.05. *Rép.*

4. Si on augmente de 10 pieds la longueur d'un certain champ rectangulaire et de 5 pieds la largeur l'aire du champ sera augmentée de 400 pieds; si c'est la largeur qu'on augmente de 10 pieds et la longueur de 5 pieds l'aire sera agrandie de 450 pieds, on demande les dimensions du champ.

Solution: Soient x la longueur du champ et y la largeur; alors xy l'aire du champ.

$(x + 10)$ la longueur, $(y + 5)$ la largeur et $(x + 10)(y + 5) = xy + 10y + 5x + 50$, l'aire dans le 2e cas.

$(x + 5)$ la longueur, $(y + 10)$ la largeur et $(x + 5)(y + 10) = xy + 5y + 10x + 50$, l'aire dans le 3e cas.

[1] $xy + 10y + 5x + 50 - xy = 400$.

[2] $xy + 5y + 10x + 50 - xy = 450$.

Réduisant on a :

[3] $10y + 5x = 400 - 50 = 350$.

[4] $5y + 10x = 450 - 50 = 400$.

Multipliant [4] par 2 on a :

[5] $10y + 20x = 800$.

Soustrayant [3] de [5] on a :

[6] $15x = 450$.

[7] d'où $x = \frac{450}{15} = 30$, la longueur du champ. *Rép.*

Substituant 150 la valeur de $5x$ à $5x$ dans [3] on a :

[3] $10y + 150 = 350$.

[8] $10y = 350 - 150 = 200$.

D'où [9] $y = \frac{200}{10} = 20$, la largeur du champ. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à la petite école

Le chant que nous donnons aujourd'hui est un petit dialogue entre un enfant et une mésange; ce dialogue est adapté à une phrase musicale très simple de Beethoven et les enfants l'apprendront très facilement. On pourra les diviser en deux groupes dont l'un représentera l'enfant, et l'autre, la mésange. Dans les écoles mixtes, les garçons feraient le rôle de l'enfant et les filles celui de la mésange. Avant tout il faudra faire lire le morceau sans s'occuper de la musique pour s'assurer que les élèves comprennent bien. Puis on le fait lire en dialoguant. Enfin on attaque l'étude du chant et l'on a soin de bien faire articuler, ce qui est très important pour se faire comprendre en chantant. La dernière syllabe muette du 1er et du 3e vers de chaque couplet doit être prononcée mais très légèrement, la petite virgule que nous mettons à cet endroit aux couplets écrits sous la musique indiquera un petit repos, une reprise de souffle qui ne doit pas paraître, mais qui doit se

faire. Il faut apprendre aux enfants à respirer aux bonnes places en chantant. C'est le moyen de parler son chant et de le rendre intéressant pour soi-même d'abord et pour ceux qui écoutent. D'ailleurs dans ce petit morceau les vers se coupent très bien suivant le sens, et ce sera très facile. La morale de ce petit morceau est celle que Jésus-Christ nous enseigne lui-même. "Voyez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent.... Combien ne valez-vous pas plus qu'un oiseau aux yeux de votre Père céleste....etc." "Aide-toi, et le Ciel t'aidera."

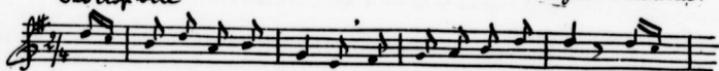
H. NANSOT.

Inspecteur d'écoles.

Enfant et Mésange (dialogue).

Bastrop vite

Musique de Beethoven.



1. (L'enfant) Petit oiseau que j'aime, As-tu bon souvenir ? Sais-tu (La mésange) Je vois, dit la mésange, qui répondait tout bas, Je



tu qu'aujourd'hui même L'automne va venir ? L'automne va venir ! vois qu'ici tout change, mais Dieu ne change pas ! mais Dieu ne change pas !

2.—(L'Enfant)

L'hiver viendra bien vite
Déjà tout se flétrit....
Comment trouver, petite,
Le grain qui te nourrit ? (2 fois)

(La mésange)

Dieu garde ma pâture
Du froid et des frimas;
Le Roi de la nature
Ne m'abandonne pas. (2 fois)

3.—(L'enfant)

Tu vois tomber sans peine
Les feuilles de nos bois;
Le deuil de cette plaine
N'attriste pas ta voix. (2 fois)

(La mésange)

Tandis que ma louange
S'élève d'ici-bas,
Oui, je le sais, tout change,
Mais Dieu ne change pas. (2 fois)

BENOIT XV SUCCÈDE A PIE X

Jeudi, le 3 du courant, son Eminence le cardinal Della Chiesa, archevêque de Bologne, a été élu au Souverain Pontificat, sous le nom de Benoit XV. Le nouveau Pape est âgé de soixante ans et il fut appelé au Sacré Collège en même temps que son éminence le cardinal Bégin. Benoit XV est le 265e successeur de saint Pierre. L'Enseignement Primaire, au nom du personnel enseignant catholique de la province de Québec, dépose aux pieds du nouveau Souverain Pontife ses respectueux hommages et ses meilleurs voeux.

LA GUERRE

23 juillet.—A la suite de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier au trône de l'Autriche-Hongrie, à Sarajevo en Bosnie, l'empereur François-Joseph, au nom du gouvernement austro-hongrois, déclare la guerre à la Serbie, malgré les sacrifices que consent cette dernière.

26 juillet.—La Russie fait signifier un avis à l'Allemagne: elle s'oppose à l'envahissement du territoire serbe.

27 juillet.—Au nom du gouvernement anglais, Sir Edward Grey propose, dans l'intérêt de la paix, une conférence entre l'Autriche et la Russie. Cette généreuse démarche ne réussit pas.

29 juillet.—Belgrade, capitale de la Serbie, est bombardée par les Autrichiens. L'Allemagne s'oppose à la mobilisation des troupes russes.

1er août.—L'Allemagne déclare la guerre à la Russie; l'Italie refuse de prendre part pour l'Allemagne et l'Autriche; l'Allemagne mobilise toutes ses troupes, obligeant aussi la France à en faire autant.

2 août.—En dépit des traités, l'Allemagne envahit le duché de Luxembourg, territoire neutre; un parti d'éclaireurs allemands est repoussé par les français à Petite-Croix, près Nancy.

3 août.—Encore en dépit des traités, les Allemands entrent en Belgique, pays neutre; le roi des Belges demande protection à l'Angleterre.

4 août.—L'Angleterre enjoint à l'Allemagne d'avoir à respecter la neutralité de la Belgique: elle mobilise ses troupes et vote \$525,000,000. pour dépenses de guerre; l'Allemagne déclare la guerre à la Belgique qui refuse de laisser passer ses troupes sur son territoire; les Serbes repoussent les Autrichiens aux premiers conflits; les Allemands envahissent la Belgique par la vallée de la Meuse, voie d'accès à la France, but suprême de l'ambitieuse Allemagne; rupture complète entre la France et l'Allemagne; la Hollande envahie par les Allemands.

4 août.—L'Allemagne repousse l'ultimatum de l'Angleterre: cette dernière déclare la guerre à l'Allemagne que l'ambition aveugle; les Allemands assiègent Liège et sont repoussés avec de lourdes pertes; le Japon se déclare pour l'Angleterre; l'Italie restera neutre bien que faisant partie de la Triple Alliance. Le gouvernement canadien mobilise des troupes et pourvoit à la défense d'Halifax et de Québec.

5 août.—Nouvelle défaite des Allemands devant Liège: 25,000 Belges repoussent 80,000 Allemands: jour glorieux pour le vaillant petit royaume catholique belge; les Français volent au secours des Belges; l'Allemagne envoie un ultimatum à l'Italie qui ne veut pas suivre les Teutons dans leur guerre injuste.

6 août.—On signale une première victoire navale des Anglais sur les Allemands dans la mer du Nord. Cette nouvelle n'a pas été confirmée dans la suite.

7 août.—Les troupes françaises et les troupes anglaises marchent avec hâte vers Liège pour aider les Belges à repousser les Allemands qui s'avancent au nombre de 400,000.

8 août.—Grande victoire des Français sur les Allemands en Alsace: 30,000 Allemands et 15,000 Français disent les dépêches, trouvent la mort durant le combat. La nouvelle que la France a pénétré dans l'une des deux provinces naguère perdues est reçue avec enthousiasme au Canada.

On commence à espérer que l'Allemagne sera châtiée dans son orgueilleuse ambition; car c'est bien elle qui a poussé l'Autriche à déclarer la guerre à la Serbie, espérant profiter de cette guerre pour fondre sur la France et l'anéantir. A cette date du 8 août, l'Allemagne a pour seule alliée l'Autriche-Hongrie; tandis que l'Angleterre, la France, la Russie, la Belgique, la Hollande sont unies contre l'Allemand vorace.

10 août.—Liège serait occupé par les Allemands, mais non les forts qui environnent cette ville. Les troupes françaises et anglaises rejoignent l'armée belge près de Namur. La France déclare la guerre à l'Autriche qui a massé des troupes sur la frontière française. L'empereur d'Allemagne va rejoindre l'état major de son armée qui vient de subir un échec en Alsace; il annonce la mobilisation d'un nouveau million d'hommes "qui envahira la France" dit-il.

10 au 20 août.—Etant donné la censure sévère établie par les gouvernements des pays en guerre, les nouvelles se font plus rares. Les forts de Liège tiennent toujours bon, mais les Alle-

mands sont maîtres de la ville, et disent, les dépêches, ils s'avancent lentement, mais méthodiquement vers Bruxelles, la capitale. Le 18 le gouvernement belge juge à propos de transférer le siège du gouvernement à Anvers. De leur côté, les armées françaises pénètrent de plus en plus en Alsace, repoussant les Allemands devant eux. Les troupes alliées se concentrent en Belgique et font leur jonction avec l'armée belge: 400,000 français et 100,000 anglais renforcent les troupes de la vaillante Belgique. On rapporte des traits les plus édifiants sur le compte de l'armée belge: avant de prendre les armes, généraux, officiers et soldats vont à confesse et font la Sainte Communion. L'Italie est toujours neutre et la Turquie n'a pas encore fait de déclaration. Les Russes mobilisent et l'on espère qu'ils atteindront avant qu'il soit trop tard les frontières germaniques. Les Serbes repoussent 400,000 Autrichiens dans un combat meurtrier. L'empereur de Russie offre la liberté à la Pologne si ses fils veulent combattre contre les Allemands: les polonais acceptent cette offre généreuse. L'univers entier attend avec anxiété l'issue de la grande et décisive bataille qui se prépare et qui aura lieu probablement sur l'historique champ de bataille de Waterloo, au cœur même de la Belgique. C'est là qu'il y a cent ans, Napoléon 1er fut vaincu par l'Angleterre. Souhaitons que Guillaume d'Allemagne y reçoive la leçon qu'il mérite.

20 août.—Le Pape est mort! voilà la poignante nouvelle qui domine les bruits de la guerre, ce matin. Sa Sainteté Pie X, très affecté par la guerre sanglante qui embrase l'Europe entière, a rendu sa grande et belle âme à Dieu à 1.20 heure ce matin, après quelques jours de maladie. C'est un saint qui vient de mourir, espérons qu'il obtiendra du Dieu des armées que la paix se rétablisse au plus tôt.

Aux Prières

Nous recommandons aux ferventes prières de nos lecteurs l'âme de M. Joseph Dussault, imprimeur, décédé à Québec, le 10 juillet dernier à l'âge de 61 ans. M. Dussault imprimait *L'Enseignement Primaire* depuis 1898. Malade depuis plusieurs mois, notre collaborateur avait fait généreusement le sacrifice de sa vie, et il est parti pour le grand voyage de l'éternité, muni de tous les secours de notre sainte Mère l'Eglise.

M. J.-B. Demers, inspecteur d'écoles, décédé à Saint-Jean, comté de Saint-Jean, le 7 de juillet, à l'âge de 58 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Jean, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. J.-N. Miller y représentait le Département de l'Instruction publique.

C'est le 3 décembre 1885, que feu M. Demers fut nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Napierville, Iberville et Saint-Jean.

Révérend Frère Moderatus-Joseph, directeur de l'école de St-Roch de Québec, décédé à l'âge de 58 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de Saint-Roch. Le Frère Moderatus-Joseph,—Dominique Lescault—naquit à Verchères le 11 octobre 1855. Il entra chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à l'âge de 16 ans; il y prit le saint habit en 1872. Professeur d'abord à Montréal, il devint directeur de l'école de Saint-Roch en 1892. C'était un religieux modèle, un directeur distingué.

Monseigneur Ross, V. G.

M. le chanoine F.-X. Ross, Principal de l'Ecole normale de Rimouski, a été nommé Vicaire Général du diocèse de Rimouski. Monseigneur Ross succède au Grand Vicaire L.-J. Langis, malade.

Le Couvent de Bellevue

Le 17 juin dernier, le couvent de Bellevue, de Québec, célébrait, par des fêtes magnifiques, le cinquantième de son établissement. Cette excellente maison d'éducation est dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le Congrès de Lourdes

Le congrès eucharistique de Lourdes a été célébré avec beaucoup d'éclat, les 23, 24, 25 et 26 juillet dernier.

Plusieurs cardinaux, un grand nombre d'évêques dont sept du Canada, des centaines de prêtres et des milliers de catholiques ont rendu hommage au Dieu de l'Eucharistie, dans cet endroit privilégié qu'est Lourdes. Le principal caractère du congrès fut une piété intense. Deux Canadiens eurent l'honneur de prendre la parole aux assemblées générales: Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et M. Henri Bourassa, journaliste.

Ecole normale de Chicoutimi

Sur la recommandation du Comité catholique, M. l'abbé Albert Dégagné, professeur au Séminaire de Chicoutimi, succède à M. l'abbé J.-E. Duchesne comme Principal de l'Ecole normale de Chicoutimi. M. l'abbé Duchesne dirigeait cette institution depuis sa fondation en 1907. Il sera regretté par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Excellent éducateur, supérieur affable, M. l'abbé Duchesne a déjà fourni, quoique jeune, une carrière pédagogique fructueuse. Appelé par son Ordinaire à jouer un rôle important dans l'enseignement secondaire, ce prêtre éducateur restera, nous sommes convaincu, un ami dévoué des écoles primaires.

Son successeur, M. Dégagné, n'est pas un inconnu à l'Ecole normale de Chicoutimi, où il a déjà rempli les fonctions importantes de chapelain et enseigné la littérature au cours supérieur.

M. Dégagné est un professeur de longue expérience et un littérateur distingué. En mettant au service de l'enseignement primaire sa science et son talent, le nouveau Principal fait acte de patriotisme. Il trouvera dans l'exercice de ces importantes fonctions la récompense de son dévouement.

Au nouveau Principal de l'Ecole normale de Chicoutimi, nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

Comment la minorité protestante est traitée dans la province de Québec

Au mois d'août dernier, se tenait à Guelph, Ontario, un congrès de l'enseignement agricole. M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec, assistait à ce congrès. Appelé à prendre la parole, M. Sutherland fit l'éloge de la majorité de Québec, parlant de la minorité protestante, il a dit avec raison que le Comité protestant était absolument libre de conduire les écoles de sa dénomination comme il l'entendait. M. Sutherland a aussi établi que les écoles catholiques faisaient de grands progrès en notre province.

Nous félicitons et remercions M. Sutherland de son attitude loyale vis-à-vis de la province de Québec. Cette attitude ne nous surprend pas, car M. l'Inspecteur général des écoles protestantes est un gentilhomme et un éducateur, chez qui les préjugés n'ont pas de prise, et un patriote sincère désirent voir l'harmonie et la justice régner par tout le Canada.